

L'OBSERVATEUR

de l'

OCCIDENT

PRODUITS CHIMIQUES : QUE SAVONS-NOUS ?

Un an après Tchernobyl

Où en est le 3e cycle ?

Les immigrés et l'école

Aide sud-sud

Réformes fiscales

Réunion ministérielle



L'OBSERVATEUR de l'OCDE

N° 146

juin/juillet 1987

Publication bimestrielle en anglais et en français de l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION

Service des Publications de l'OCDE, Château de la Muette, 2, rue André-Pascal, F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de l'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an)

F55,00 £5,50 \$EU11,00 DM25,00

Le numéro :

F11,00 £1,10 \$EU2,00 DM5,00

Tél: (1) 45.24.81.66

RÉDACTEUR EN CHEF PAR INTÉRIM :

Ulla Ranhall-Reyners

ASSISTANTES :

Brigid Gallen

Yannick Pizzinat

CONCEPTION ARTISTIQUE ET

RÉALISATION TECHNIQUE :

Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :

Silvia Thompson-Lépot

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

SOMMAIRE

PRÉVENIR LES ACCIDENTS CHIMIQUES –
MIEUX CONNAÎTRE LES PRODUITS
EXISTANTS

Thèmes d'une réunion à haut niveau <i>par Maldwyn Jones</i>	4
PCB - INTERDICTION TOTALE	8
L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE UN AN APRÈS TCHERNOBYL	9
ENSEIGNEMENT : LES NOUVELLES DONNES DU TROISIÈME CYCLE	13
ENFANTS D'IMMIGRÉS A L'ÉCOLE	16
RÉUNION MINISTÉRIELLE DU CONSEIL DE L'OCDE	19
ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT Etudes d'impact et aide	23
L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT SUD-SUD	25
RÉFORMES FISCALES : LES PRINCIPAUX PROBLÈMES EN JEU <i>par Jeffrey Owens</i>	29
INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX DIRECTS : TENDANCES RÉCENTES	32
PROBLÈMES ET STRATÉGIES ÉCONOMIQUES : SUÈDE	35
NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE	37

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle
adresse du Centre des publications et d'information de
l'OCDE aux Etats-Unis :

OECD Publications and Information Centre
2001 L Street, N.W., Suite 700
Washington, D.C. 20036-4095
Tél. (202) 785-6323; Fax (202) 785-0350

PHOTOS *Couverture*: E. Cervo; p.5: AFP; p.6: Huntington
Research Centre Ltd; p.7: Huntington Research Centre Ltd;
p.8: AFP; p.9: Edf; p.11: Tass; p.13: Bundesbildstelle, Bonn;
p.14: Maillac/REA; p.15: A. Keler/Sygma; p.16: *gauche*
Hubert, J. Gayard/REA, A. Brucelle/Sygma; *droite*
J. Gayard, Abramsom/Gamma; p.18: Hubert; p.23: BIT;
p.25: OPEC Fund for International Development; p.26: SIPA
Press; p.27: C. Thege; p.28: Banque mondiale; p.31: The
Miami Herald; p.32: *haut* Philips; *bas* Laffont/Sygma; p.34:
Bundesbildstelle, Bonn; p.36: B. Myrman/Bildhuset.

Prévenir les accidents chimiques

Mieux connaître les produits existants

Thèmes d'une réunion à haut niveau

par Maldwyn Jones¹

Qu'il s'agisse de rouge à lèvres ou de valises, de jus de fruits ou d'avions, de peinture, de produits pétrochimiques et pharmaceutiques ou encore d'additifs alimentaires, tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, nous entoure est très souvent, totalement ou partiellement, dérivé de produits chimiques.

Pourtant, pour des milliers de ces substances, on connaît encore mal leur influence réelle sur la santé et l'environnement, et trop souvent, des produits tout à fait banals se trouvent à l'origine d'une catastrophe écologique.

Réunis récemment à Paris, des ministres de l'environnement et des hauts fonctionnaires responsables du contrôle et de la gestion des produits chimiques dans leurs pays se sont penchés sur deux problèmes de taille : l'insuffisance des données relatives aux produits chimiques existants ; les mesures à prendre par les pouvoirs publics et les industriels en cas d'accident².

Trois chiffres montrent l'importance économique des produits chimiques : 500 milliards de dollars dans les échanges internationaux, 3 % du PNB et 1 % de la population active de la zone OCDE. Les pouvoirs publics doivent en conséquence trouver le point d'équilibre qui leur permet à la fois d'optimiser les divers avantages économiques et sociaux de ces produits et de minimiser leur menace potentielle pour la santé et l'environnement.

Les produits chimiques existants : 80 000 points d'interrogation

Le président de la réunion, Edward Nijpels, ministre néerlandais de l'environnement, a souligné l'importance de ce qui allait devenir le thème central des débats : la nécessité de parvenir à un contrôle plus efficace des très nombreux produits chimiques que nous employons tous les jours. Comment s'y prendre lorsqu'il s'agit de dizaines de milliers de substances utilisées, stockées, répandues ou vaporisées sans que l'on sache *vraiment* si cela peut se faire sans risque ?

Un exemple récent : le lien entre les propulseurs utilisés dans les bombes aérosol et la destruction de la couche d'ozone — et l'augmentation alarmante des cas de cancers de la peau. De même, l'on s'inquiète depuis relativement peu de temps des éventuels dangers pour la santé à long terme de pesticides apparemment inoffensifs, mais dont, plusieurs années après leur emploi, on constate de fortes concentrations dans les nappes phréatiques. « Love Canal » (Etats-Unis) et d'autres décharges de produits dangereux montrent à quel point les anciennes méthodes de gestion des déchets peuvent aboutir aujourd'hui à des catastrophes écologiques.

C'est par milliers que l'on compte les produits chimiques qui se trouvent déjà sur le marché mais qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation suffisante. Déterminer les dangers éventuels qu'ils présentent pour

l'homme ou l'environnement est une opération complexe et coûteuse.

Les participants au programme sur les produits chimiques de l'OCDE s'emploient, depuis des années, à mettre au point une approche permettant de s'attaquer plus efficacement au problème des produits déjà commercialisés. Lors de leur dernière réunion, ils sont parvenus à un accord à deux volets : réactiver l'engagement des pays Membres dans ce domaine ; renouveler les efforts de coopération dans le cadre de l'OCDE, afin de répartir les charges importantes que représente cette entreprise.

Les produits chimiques nouveaux : mécanismes de notification et d'essai en vigueur

Au cours des seize dernières années, la plupart des pays de l'OCDE ont établi, pour les produits chimiques nouveaux, des procédures efficaces de notification et d'essai préalables, afin d'évaluer — avant qu'ils ne soient mis sur le marché — leurs effets éventuels sur l'environnement et la santé. Pour soutenir cet effort des pouvoirs publics et de l'industrie et faciliter le recueil de données fiables, l'OCDE a élaboré 77 lignes directrices (encadré p. 6) et un ensemble de principes pour la conduite d'expériences en laboratoire (bonnes pratiques de laboratoire).

Eviter la répétition des essais

La décision relative à l'« acceptation mutuelle des données », adoptée par le Conseil de l'OCDE en 1981, stipule qu'en matière d'évaluation des dangers, les données établies dans un pays doivent être reconnues par les autres pays. Sous une

1. Consultant, direction de l'environnement de l'OCDE.

2. Troisième réunion à haut niveau du groupe des produits chimiques du comité de l'environnement, OCDE, 17-18 mars 1987.



Le ferry échoué près de Zeebrugge transportait – aussi – des camions chargés de produits chimiques toxiques, notamment de composés de cyanure. *Ci-dessus* : quelques-uns des fûts récupérés.

condition : les essais doivent avoir été effectués conformément aux méthodes retenues dans les lignes directrices de l'OCDE et aux principes relatifs aux bonnes pratiques de laboratoire établis par l'Organisation.

Cependant, il est apparu que les tentatives d'harmonisation des lignes directrices et des pratiques de laboratoire n'avaient pas abouti à une acceptation totale des données par d'autres pays. C'est pourquoi les participants à la réunion sont convenus de renforcer leurs travaux d'identification et de suppression des obstacles à une plus large « acceptation mutuelle des données » d'un pays à l'autre. Si l'on pouvait ainsi éviter qu'un même produit chimique ne soit soumis plusieurs fois à des tests longs et coûteux, on pourrait, entre autres, réduire sensiblement le nombre d'animaux utilisés pour ces tests (encadré p. 7).

Bhopal-Bâle ou deux raisons d'intensifier la prévention des accidents chimiques

Rejets ou fuites de produits chimiques, accidents dans des usines, des dizaines de milliers de véritables « bombes à retardement » prêtes à exploser dans des décharges de déchets dangereux – des récits de ce genre sont quasi quotidiens depuis quelques années. Alarmée par une série noire d'accidents chimiques, dont peu de pays ont été épargnés, l'opinion publique est de plus en plus attentive aux

dangers que peuvent présenter la production et la manipulation de ces produits.

Divers incidents ont été évoqués pendant la réunion : la « mort du Rhin » consécutive à d'importants déversements de substances chimiques l'automne dernier, l'évacuation d'une banlieue entière de Toronto (Canada) après le déraillement d'un train transportant des produits chimiques dangereux, et la catastrophe de Bhopal avec ses milliers de victimes. En outre, bien que cela ait été largement occulté par l'importance des pertes humaines, le ferry qui a fait naufrage près de Zeebrugge transportait des camions chargés de produits chimiques toxiques, notamment de composés de cyanure.

La pollution chimique résultant d'accidents majeurs ne respecte pas les frontières – certaines de ces incidences le prouvent – et peut affecter gravement, par les vents dominants ou les courants d'eau, d'autres pays. D'où les thèmes principaux choisis pour la réunion à haut niveau qui se tiendra en France au début de 1988, à l'invitation du ministre français de l'environnement,

Alain Carignon : rapidité en matière de notification et d'échange d'informations, capacité d'intervention et politiques communes de prévention et de réaction en cas d'urgence.

Une gestion continue des risques

La gestion des produits chimiques porte souvent sur les risques liés à une utilisation précise (par exemple pesticides), à une source particulière (rejets d'usine) ou à un milieu donné (atmosphère). L'exemple des PCB (diphényles polychlorés, voir p. 8) montre le temps qui est parfois nécessaire pour parvenir à maîtriser une situation. Pour prendre en compte l'ensemble des risques présentés par les produits chimiques dangereux, le suivi et le contrôle de ces produits doivent être exercés non seulement sur les lieux de fabrication ou d'utilisation, mais également à tous les stades de leur cycle de vie : production, stockage, transport, utilisation, recyclage et élimination.

L'OCDE agira sur deux plans pour renforcer les mesures prises par les pays Membres : accélération des stratégies multilatérales de lutte contre la pollution et d'amélioration des échanges d'information sur les exportations de produits chimiques interdits ou strictement réglementés ; lancement de nouvelles activités visant à encourager les pays à adopter une politique globale et cohérente de gestion des risques. ➤

ESSAIS DE PRODUITS CHIMIQUES : LES LIGNES DIRECTRICES DE L'OCDE



Daphnia magna, petit crustacé qui permet d'étudier la toxicité en milieu aquatique (photo prise au microscope).

Les lignes directrices énoncent des procédures pour tester en laboratoire les propriétés et les effets de produits chimiques qui sont importants pour l'évaluation des dangers. Elles ne constituent pas des protocoles rigides, mais autorisent au contraire une certaine souplesse scientifique qui permet d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans chaque cas particulier.

L'origine des lignes directrices remonte à 1977, année du lancement, par le groupe sur les produits chimiques du comité de l'environnement de l'OCDE, d'un programme en vue d'un accord international sur les meilleures méthodes d'évaluation de la sécurité des produits chimiques. Les essais sur des animaux pour évaluer la toxicité pour l'homme des médicaments, des additifs alimentaires et des pesticides étaient à l'époque déjà pratique courante. Mais les publications scientifiques commençaient tout juste à faire état de nouvelles méthodes de prévision des effets des produits chimiques sur les écosystèmes et l'environnement en général. On admettait aussi qu'il était nécessaire de trouver des méthodes pour mesurer les propriétés physiques et chimiques qui déterminent le mode de déplacement des substances chimiques rejetées dans l'environnement. Cela d'autant plus que ces produits subissent alors des transformations, soit purement chimiques (dégradation abiotique), soit engendrées par les micro-organismes présents dans l'eau ou le sol (dégradation biotique), et que, par le biais de la chaîne alimentaire, ils peuvent venir se fixer dans les organismes vivants (bio-accumulation).

Le premier ensemble de 51 lignes directrices a été adopté par le Conseil de l'OCDE en 1981. Les travaux se sont poursuivis depuis et un programme a été mis sur pied pour les adapter et les tenir à jour.

A ce jour, 77 lignes directrices ont été publiées. Parmi les plus récentes, six sont des mises à jour de lignes directrices antérieures ; les nouvelles portent essentiellement sur deux domaines : l'incidence sur les systèmes biotiques (écotoxicologie) ; les effets mutagènes (toxicologie génétique). Le programme actuel reflète le souci de dépasser le simple cadre de la santé pour se préoccuper de l'environnement dans son ensemble.

EFFETS SUR LA SANTÉ : QUELS TESTS ?



Test *in vitro* montrant l'activité mutagène d'un produit chimique, en l'occurrence le Amino anthracène, par la croissance de colonies de bactéries *Salmonella typhimurium*.

Les essais en laboratoire de produits chimiques conduits pour déterminer leur degré de toxicité consistent surtout en expériences pratiquées sur des vertébrés – rats, souris, lapins et cobayes. C'est la possibilité d'extrapoler à l'homme les résultats de ces tests qui les rend précieux.

Or, sensible aux arguments avancés par les associations de protection des animaux, l'opinion exerce de plus en plus de pressions sur la communauté scientifique et les pouvoirs publics pour qu'ils abandonnent l'expérimentation animale. Des scientifiques ont également critiqué certains essais très courants qui, selon eux, pourraient être modifiés de façon à réduire tant le nombre que la souffrance des animaux, sans affecter la validité des résultats. C'est le cas, notamment, des tests de toxicité aiguë DL50 et CL50 et d'un test d'irritation de l'oeil pratiqué sur des lapins. Les premières lignes directrices relatives à ces essais, adoptées par l'OCDE en 1981, préconisaient l'utilisation d'un nombre d'animaux jugé à

l'époque le plus faible possible. Déjà diminué dans la dernière version (1987) des lignes directrices, ce nombre devrait baisser encore davantage à l'avenir.

A l'heure actuelle, de nombreux organismes scientifiques à travers le monde poursuivent activement des recherches visant à mettre au point des tests *in vitro* – parfois appelés tests de remplacement – qui permettent d'étudier sur des cellules, et non plus sur des vertébrés vivants, les effets des produits chimiques. D'où l'expression « matériel dénué de sensibilité » souvent employée pour désigner les cultures cellulaires ou tissulaires et les bactéries qui servent de support.

Si cette méthode ne permet pas d'étudier tous les effets toxiques, elle n'en est pas moins utilisée largement en toxicologie génétique : étude des modi-

fications que les produits chimiques peuvent provoquer dans le matériel génétique des organismes vivants dont toutes les cellules renferment une réplique exacte. Lorsque ces modifications affectent les cellules germinales, elles peuvent se transmettre d'une génération à l'autre et occasionner ainsi des maladies héréditaires. Il arrive également que, par un processus partiellement inconnu, l'altération de cellules somatiques de l'organisme conduise à un cancer ; d'où l'intérêt des tests *in vitro* pour détecter les produits chimiques potentiellement cancérigènes. A l'heure actuelle, les lignes directrices de l'OCDE comportent dix tests *in vitro*, mais leur nombre ira sûrement augmentant au cours des prochaines années.

Si les résultats des recherches en matière d'essais de remplacement sont prometteurs, l'expérimentation animale reste, et restera dans un avenir prévisible, indispensable pour évaluer les interactions complexes entre les produits chimiques et les organismes vivants supérieurs, notamment l'être humain.

PCB - Interdiction totale

On les trouvait aussi bien dans une machine à laver que dans un avion ou un ordinateur. Les diphényles polychlorés – en fait toute une catégorie de composés chimiques – avaient, grâce à leurs caractéristiques, notamment leur inflammabilité, des applications très nombreuses : pour le refroidissement et l'isolation de certains équipements électriques (transformateurs et condensateurs), comme liquides hydrauliques, comme huiles de coupe et de lubrification, comme plastifiants (dans les peintures, papiers autocopiants, encres d'imprimerie).

Considérés après la seconde guerre mondiale comme une panacée, les PCB ont, dès les années 60, attiré l'attention des défenseurs de l'environnement et des pouvoirs publics des pays industrialisés. En 1968, le point de non-retour était franchi. Directement mis en cause dans plusieurs accidents de pollution (dont un ayant occasionné mort d'hommes), les PCB rejoignaient le DDT et autres substances analogues sur la liste déjà fort longue des produits chimiques toxiques, dangereux tant pour l'homme que le milieu naturel. Le plus difficile restait à faire : éviter à l'avenir toute dispersion des PCB dans l'environnement.

Tel était l'objectif que s'étaient fixé les pays de l'OCDE en signant en 1973 l'accord sur le contrôle de la fabrication et

Dans 18 mois – le 1^{er} janvier 1989 – les diphényles polychlorés, ou PCB (Polychlorinated Biphenyls), seront totalement interdits dans la zone OCDE¹.

de l'utilisation des PCB². Le moyen d'y parvenir ? Limiter l'emploi des diphényles polychlorés dans plusieurs utilisations industrielles et commerciales. Les PCB ne devaient être utilisés que pour quatre catégories d'emploi en « systèmes clos » permettant de les récupérer pour les détruire sans créer de nuisances : les transformateurs, les gros condensateurs, les systèmes caloporteurs et l'équipement hydraulique des mines souterraines. Le Conseil de l'OCDE recommandait de mettre fin aussi rapidement que possible aux utilisations « en circuit ouvert », qui rendaient impossible la récupération des PCB, présents en quantités infimes et dans un grand nombre de produits, et pouvaient entraîner des risques de pollution.

Moins de sept ans après la signature de cet accord, la fabrication de PCB avait baissé de 60 % dans la zone OCDE et la

consommation était déjà pratiquement nulle dans 10 pays sur 24³. En 1982, l'OCDE constatait que les PCB n'étaient pratiquement plus utilisés « en circuit ouvert » ni dans deux des quatre emplois « en circuit fermé » déjà mentionnés, mais uniquement dans les transformateurs et les condensateurs. Grâce aux mesures prises en application de l'accord, la probabilité de libération des PCB dans l'environnement avait nettement diminué ; toutefois « on ne pouvait encore établir de réduction notable du niveau de PCB » dans le milieu naturel. Il fallait donc aller plus loin dans le contrôle de la production et de l'utilisation de ces produits, d'autant que plusieurs accidents, survenus par exemple aux Etats-Unis avec des transformateurs placés dans des immeubles de bureaux, avaient montré que, lors d'incendies, des dioxines extrêmement toxiques pouvaient être formées à partir des PCB.

C'est chose faite depuis le 13 février dernier. Le Conseil de l'OCDE a tiré les leçons de l'expérience et recommande l'interdiction totale des PCB dans l'ensemble de la zone. La fabrication, l'importation et l'exportation, la vente de PCB, de produits, d'articles ou d'équipements en contenant ou en nécessitant, devront cesser au plus tard le 1^{er} janvier 1989. D'ici là, les pays Membres devront accélérer le retrait des PCB du marché et surveiller encore plus étroitement les produits contaminés par ces composés chimiques.

En fait, la protection de l'environnement ne sera véritablement assurée qu'après élimination totale des équipements et des matériaux contenant des PCB ; or cela nécessite que les pays Membres disposent d'une capacité de destruction suffisante. Cette deuxième condition est loin d'être remplie, la zone OCDE ne comptant qu'un faible nombre d'incinérateurs.

Rendez-vous est pris en 1990 pour faire le point sur la mise en œuvre de la deuxième Décision de l'OCDE.

Quatorze années ont été nécessaires pour parvenir à l'interdiction totale d'une substance chimique dangereuse. Combien de temps faudra-t-il pour en effacer toute trace dans l'environnement ? ■



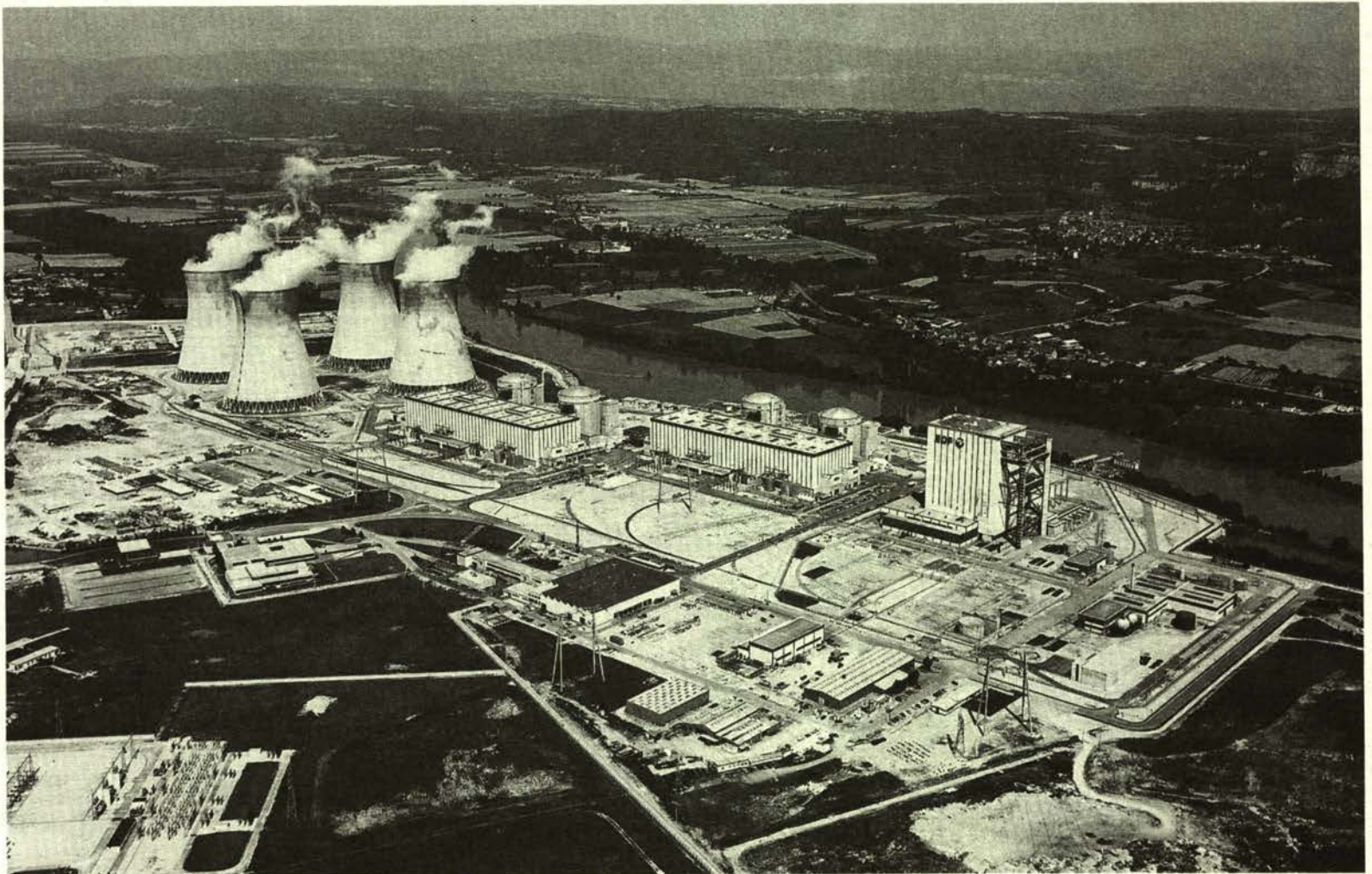
Transformateur au Pyralène, produit chimique de la famille des PCB, endommagé par la foudre près de Lille.

1. *Décision-Recommandation du Conseil de l'OCDE sur de nouvelles mesures de protection de l'environnement par un contrôle des diphényles polychlorés du 13 février 1987.*

2. *Cet accord avait, à l'époque, donné naissance à toute une génération de lois sur l'environnement misant sur la prévention des pollutions plutôt que sur la réparation des dommages.*

3. *Un échange annuel d'informations entre pays Membres, prévu par l'accord, a permis de suivre l'évolution de la production, du commerce international et de la consommation des PCB.*

L'énergie nucléaire un an après Tchernobyl



L'Observateur de l'OCDE a demandé à Howard K. Shapar, directeur général de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN), ce que les pays en général, les pays de l'OCDE en particulier, ont appris de l'accident de Tchernobyl il y a un an.

Le type de réacteur accidenté à Tchernobyl n'est pas utilisé dans les pays de l'OCDE. Y a-t-il néanmoins des enseignements techniques à tirer de cet accident ?

Les réacteurs utilisés dans les pays de l'OCDE sont en effet très différents du réacteur de Tchernobyl, tant par leur conception que par l'ampleur des systèmes de sûreté mis en œuvre. Les enseignements techniques que l'on peut tirer de l'accident sont par conséquent limités.

Mais il faut rappeler que les pays de l'OCDE, notamment ceux qui possèdent des réacteurs refroidis par eau, ont déjà tiré d'importantes leçons de l'accident survenu, en 1979, à la centrale de Three Mile Island, aux Etats-Unis, tant en ce qui concerne la conception et le fonctionnement d'une installation en exploitation normale que dans des situations d'accident. Cet accident continue d'ailleurs à être étudié, de manière extrêmement approfondie,

notamment au sein de l'AEN, et l'on peut penser, aujourd'hui, que bon nombre de leçons qui seront tirées de l'accident de Tchernobyl sont en fait déjà largement prises en compte dans les pays de l'OCDE grâce aux améliorations de sûreté qui ont été introduites à la suite de Three Mile Island.

C'est ce qui explique qu'aucune modification urgente ou importante de centrales en exploitation dans les pays de l'OCDE n'ait été décidée à la suite de Tchernobyl, ni au niveau des équipements, ni en ce qui concerne la réglementation de la sûreté nucléaire. Néanmoins, des études techniques destinées à vérifier certains aspects de la sûreté nucléaire seront effectuées à titre de précaution supplémentaire. Nous espérons publier prochainement le rapport d'un groupe d'experts de l'AEN consacré à l'analyse de l'accident de Tchernobyl et de ses répercussions. ▶



Note Carte présentée lors d'une audition parlementaire du Conseil de l'Europe les 8 et 9 janvier 1987 à Paris. La densité de la population de l'Europe de l'est n'y figure pas.

DENSITÉ DE LA POPULATION
Hab. par km²

- 0 - 100
- 101 - 250
- 251 - 500
- 501 - 1000
- 1000

CENTRALE NUCLÉAIRE

- construite
- ◐ en construction
- * en projet
- ◑ extension en cours
- extension projetée

CAPACITÉ

- 0 - 100 MW
- 100 - 500 MW
- 501 - 1000 MW
- 1001 - 2000 MW
- 2001 - 3000 MW
- 3001 - 4000 MW
- 4000+ MW

Accident nucléaire
avril 1986

Qu'avons-nous appris sur le plan humain, notamment sur l'interface homme/machine ?

Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur les conditions dans lesquelles les opérateurs de centrales nucléaires soviétiques sont formés et travaillent, ainsi que sur les contraintes particulières imposées par la pénurie constante d'énergie dans la partie européenne de l'URSS. Faute d'informations précises et vérifiables, il est difficile de se prononcer. Nous manquons également d'informations détaillées sur l'organisation des salles de commande des centrales soviétiques. Il serait par conséquent hasardeux de tirer des conclusions catégoriques transposables aux types de réacteurs en service dans les pays de l'OCDE.

Selon le scénario officiel de l'accident, il est clair que les opérateurs de Tchernobyl

ont violé plusieurs consignes essentielles de sûreté et ignoré délibérément un certain nombre de procédures. L'enseignement que l'on peut en tirer est qu'il faut maintenir au plus haut niveau possible la qualité de la formation des opérateurs de centrales, leur sens des responsabilités, leur conscience – c'est-à-dire aussi leur connaissance – de la gravité potentielle des conséquences d'un accident de grande ampleur, leur souci permanent de la sûreté et leur vigilance, surtout après une longue période de fonctionnement satisfaisant des réacteurs. A la racine de tout accident se trouve une défaillance humaine, plus ou moins facile à déceler, plus ou moins difficile à éviter. Le maintien de la sûreté d'exploitation des centrales est l'affaire de tous, à tout instant.

Les Soviétiques, après une période de flottement – incontestablement trop longue – ont apparemment été assez efficaces dans ce qu'on appelle la gestion post-accident. Les pays de l'OCDE semblent, discrètement, être en train d'étudier cela de près. Qu'en est-il ?

Remarquons tout d'abord que les ressources de l'URSS sont immenses : ressources scientifiques et techniques, ressources économiques, ressources militaires. Après une période d'hésitation initiale, peut-être due en partie à la lourdeur de l'appareil de décision et en partie à l'ampleur de la catastrophe et de ses conséquences, l'Union soviétique a rapidement mobilisé des moyens considérables en hommes et en matériels. L'armée rouge a été largement mise à contribution, notamment certaines de ses unités spécia-



Un technicien soviétique mesure la radioactivité dans la tranche 1 de Tchernobyl deux mois après l'accident du réacteur 4.

lisées dans les techniques nucléaires. L'évacuation des populations a été menée de manière vigoureuse et efficace. Le confinement des conséquences de l'accident sur le site de la centrale a mis en œuvre des solutions inédites.

Il est certain qu'il y a des enseignements à tirer de l'expérience soviétique, notamment en ce qui concerne la décontamination du site du réacteur et de la région environnante, et l'évacuation des terres contaminées. Il faut souligner, cependant, qu'un accident nucléaire de grande ampleur — précisément parce qu'il y a peu de risques qu'il se produise — se déroulera vraisemblablement selon un scénario différent des précédents, et qu'il demandera par conséquent un traitement spécifique, d'autant plus que son déroulement dépendra du type de réacteur concerné. Il faut souligner aussi que ce qui est réalisable rapidement dans une société de type dirigiste ne l'est pas forcément dans une société de type libéral.

Cela dit, les mesures prises par les Soviétiques à la suite de l'accident de Tchernobyl sont étudiées avec attention par les autorités de sûreté des pays de l'OCDE en vue d'en tirer des enseignements éventuellement transposables dans le contexte de nos centrales. Je n'ai pas besoin de souligner, par ailleurs, que les études qui seraient effectuées en URSS concernant la santé des populations touchées seraient suivies également dans le monde entier avec la plus grande attention.

Les pays occidentaux sont-ils équipés pour réagir efficacement à un accident comme celui de Tchernobyl ?

Avant tout, il est important de préciser qu'un accident « comme celui de Tchernobyl » est improbable dans les types de réacteurs en service dans les pays de l'OCDE. Cela ne veut pas dire qu'un accident grave ne peut pas s'y produire ; simplement, compte tenu de différences essentielles dans la conception des installations et de l'accent mis dans les pays de l'OCDE sur la prévention des accidents, aussi bien par la multiplication des systèmes de sûreté que par la formation des personnels de centrales, la probabilité d'accidents ayant des conséquences graves pour le public est très limitée. Souvenons-nous que l'accident de Three Mile Island — qui a conduit à une dégradation du cœur du réacteur — n'a fait aucune victime.

Néanmoins, tous les pays qui ont des centrales nucléaires disposent de plans d'urgence. Depuis l'accident de Three Mile Island, ces plans sont devenus plus précis ; ils sont en principe aptes à répondre à un large éventail de situations accidentelles, depuis les petits rejets de radioactivité jusqu'aux rejets importants. Toutefois, il faut que ces plans d'urgence soient revus pour déterminer s'il y a lieu de les améliorer à la lumière des enseignements tirés de l'expérience soviétique ; l'AEN entend, pour sa part, encourager un tel réexamen. On doit s'assurer, en particulier, que les

dispositions prises permettront de faire face efficacement à un accident grave ayant des conséquences au-delà des frontières. Cette considération s'applique naturellement surtout aux pays européens de l'OCDE qui seraient appelés automatiquement à coopérer et à mettre en commun leurs ressources pour limiter les effets d'un tel accident.

Soulignons cependant que l'attitude commune des autorités de sûreté des pays de l'OCDE est de tout faire pour éviter que les centrales se trouvent dans une situation où l'accident deviendrait probable et peut-être inévitable. D'où l'accent mis sur la prévention des accidents plutôt que sur l'atténuation de leurs conséquences.

Le problème de la responsabilité civile en cas d'accident a-t-il changé depuis Tchernobyl ?

Une première constatation : l'URSS n'est partie à aucune des conventions internationales sur la responsabilité civile nucléaire et ne dispose pas davantage d'une législation spéciale dans ce domaine. En conséquence, les dommages causés par cet accident, en particulier dans les pays voisins, échappent au régime spécial de responsabilité et d'assurance que l'AEN a mis au point au cours des 20 dernières années. Un effort particulier s'impose donc à la communauté internationale dans ce domaine pour pallier les lacunes que cet accident a mises en évidence.

Ma seconde observation a trait aux effets économiques de l'accident. Mis à part les dommages directs subis sur le territoire soviétique (estimés à environ 3 milliards de dollars), on ne peut qu'être frappé par le coût élevé des contre-mesures prises en Europe occidentale pour prévenir d'éventuelles atteintes à la santé de la population. Ce préjudice de caractère « indirect » (évalué à 500 millions de DM pour la seule République fédérale d'Allemagne) devrait-il être pris en charge par l'exploitant nucléaire en cas d'accident, au risque

d'absorber l'essentiel des fonds disponibles pour l'indemnisation des victimes directement frappées dans leur santé ou leurs biens ? C'est une question fort complexe dont nous étudions actuellement les implications juridiques et économiques.

Tchernobyl a eu des répercussions sur l'opinion publique dans les pays de l'OCDE, même ceux réputés favorables au nucléaire...

L'ampleur de l'accident et ses conséquences dramatiques pour la population et l'environnement dans la région de Tchernobyl ont en effet profondément frappé l'opinion. Le fait que cet accident — le plus grave qui se soit jamais produit dans une centrale nucléaire — a entraîné une dissémination de la contamination radioactive à des distances considérables du lieu d'origine a ramené brutalement les esprits à la réalité des risques liés à l'exploitation de l'énergie nucléaire.

Après le choc initial, l'inquiétude du public s'est accrue du fait de l'absence d'informations précises provenant des autorités soviétiques sur les circonstances de l'accident et par conséquent de la difficulté pour les experts de répondre avec clarté et rapidité aux questions posées. Rappelons qu'il a fallu plus de trois mois pour obtenir des informations sur les causes et les conséquences de cette catastrophe. En outre, l'extrême diversité des mesures de protection prises dans certains pays d'Europe occidentale et les divergences dans les niveaux d'intervention et les restrictions imposées au commerce et à la consommation de denrées alimentaires n'ont fait qu'ajouter à la confusion, en jetant le doute sur la validité des mesures prises.

Il est donc compréhensible qu'une dégradation sensible de l'image du nucléaire se soit produite dans le public, accompagnée d'une reprise des mouvements de contestation de cette forme d'énergie et même, dans certains pays, d'une remise en cause de son utilisation. Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est de rétablir la confiance du public en lui faisant prendre conscience que les risques liés à l'exploitation des centrales nucléaires peuvent être maîtrisés. A cet égard, la prévention des accidents et la capacité des responsables de faire face à des situations d'urgence sont manifestement d'une importance capitale.

Tchernobyl a montré la nécessité d'une meilleure circulation de l'information entre tous les pays à tous les niveaux — de l'alerte à l'assistance mutuelle si un accident arrive. Le manque de concertation entre les pays européens, par exemple, sur les mesures à prendre à la suite de l'accident est assez frappant. Que fait-on pour renforcer la collaboration internationale dans ces domaines ?

L'accident de Tchernobyl a effectivement révélé un certain nombre de faiblesses dans la communication des infor-

mations, tant à l'échelon national qu'international, et il a laissé l'impression que les mécanismes internationaux de coordination ont mal fonctionné. Aussi la nécessité d'une coopération internationale plus étendue s'est-elle imposée à tous, non seulement en ce qui concerne les travaux scientifiques et techniques destinés à renforcer la sûreté des installations nucléaires et la protection radiologique, mais également en ce qui concerne la maîtrise des accidents et de leurs conséquences.

Dans ce dernier domaine, tout un arsenal de mesures a été pris, aussi bien dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (AIEA) et de la Commission des Communautés européennes qu'au sein de l'AEN. Par exemple, deux Conventions internationales ont été adoptées le 16 septembre 1986, à Vienne.

La « Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire », signée à ce jour par 58 Etats, est entrée en vigueur le 27 octobre. Elle prévoit l'obligation de notifier sans délai tout accident entraînant un rejet transfrontière de matières radioactives susceptibles d'avoir de l'importance du point de vue de la sûreté radiologique pour un autre Etat.

La « Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique », signée par 57 Etats, organise la coopération entre les parties contractantes et l'AIEA, en vue de limiter le plus possible les conséquences d'un accident et de protéger la vie, les biens et l'environnement des effets de la radioactivité.

Autre dispositif important de concertation internationale : l'élaboration d'une base scientifique acceptée au niveau international sur laquelle s'appuieront les critères de radioprotection pour le choix des contre-mesures en cas d'urgence, en particulier dans le secteur agro-alimentaire ; l'AEN, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'AIEA ainsi que la Commission des Communautés européennes contribuent actuellement à la réalisation de cet objectif.

L'accident de Tchernobyl a également révélé la nécessité d'améliorer la communication avec le public en cas d'accident, non seulement pour pouvoir l'informer rapidement et avec précision de la situation, mais aussi pour lui permettre de comprendre les risques auxquels il est exposé ainsi que les mesures de protection décidées. Des concertations internationales sont donc également organisées dans ce domaine, notamment dans le cadre de l'AEN, pour examiner les dispositions qu'il serait utile de prendre afin d'éviter les difficultés rencontrées lors de l'accident de Tchernobyl.

Enfin, au programme des actions prévues à la suite de Tchernobyl figure l'harmonisation des critères pour l'utilisation et le traitement des données radiologiques en cas d'accident et des formats de notifica-

tion. Cette harmonisation est extrêmement importante pour la transmission des données d'un pays à l'autre afin d'étayer les décisions en matière de protection radiologique.

Comment voyez-vous l'avenir du nucléaire après Tchernobyl ?

Il est certain que le choc psychologique provoqué par l'accident de Tchernobyl s'est traduit par un ralentissement des programmes nucléaires dans certains pays de l'OCDE. Des projets de construction de nouvelles centrales ont été arrêtés et, dans certains cas, la poursuite des programmes va dépendre de l'issue de consultations nationales ou de décisions politiques.

Cependant, en dépit des inquiétudes causées par l'accident de Tchernobyl, l'énergie nucléaire répond à un besoin pour de nombreux pays et elle demeure par conséquent une composante essentielle de leurs politiques énergétiques à long terme. Notons qu'au lendemain de la catastrophe, les chefs de gouvernement des pays les plus industrialisés du monde, y compris l'URSS, ont confirmé leur volonté de continuer à utiliser l'énergie nucléaire. Aujourd'hui, environ 80 % de la production mondiale d'énergie électronucléaire proviennent des pays de l'OCDE et l'énergie nucléaire fournit plus de 20 % de la production totale d'électricité dans cette zone. Certes, la situation diffère d'un pays à l'autre, mais déjà dans plusieurs d'entre eux l'emploi de l'énergie nucléaire pour la production d'électricité a dépassé le point de non-retour.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que le progrès économique et social passe par une augmentation continue de la consommation d'énergie et, en particulier, d'énergie électrique. Or, nous savons que, par rapport aux énergies traditionnelles, l'énergie nucléaire reste la seule source d'énergie nouvelle qui soit capable de jouer un rôle significatif pour répondre à la demande d'électricité. Pour certains pays, la solution de rechange est, bien entendu, le charbon mais, là aussi, il faut garder présents à l'esprit les sérieux problèmes d'environnement que pose l'utilisation massive de ce combustible, malgré les progrès techniques accomplis pour le rendre plus « propre ».

La question qui se pose n'est donc pas de savoir s'il faut renoncer à l'énergie nucléaire mais bien comment la rendre plus sûre et plus fiable, en empêchant un nouvel accident de l'ampleur de celui de Tchernobyl de se produire et, s'il se produit, de faire en sorte que les effets en restent limités. C'est à quoi doivent continuer de s'employer non seulement les exploitants des centrales nucléaires et les autorités chargées de la réglementation mais la communauté internationale toute entière, afin de préserver les chances de l'énergie nucléaire de contribuer efficacement à la sécurité des approvisionnements en énergie. ■

Enseignement : les nouvelles données du troisième cycle

« Rentabilité » et « utilité » sont les mots-clés de la réflexion sur l'enseignement du troisième cycle, à un moment où le système traditionnel subit des pressions nouvelles du monde étudiant, en même temps qu'il doit relever des défis venant de l'extérieur.



Objectif : le marché de l'emploi

Les étudiants du troisième cycle ont rarement fait l'objet de dispositions particulières, selon un rapport récent de l'OCDE¹. Relevant tantôt des autorités responsables de l'enseignement, tantôt de celles compétentes pour la politique de recherche scientifique, ils se sont souvent trouvés entre deux chaises. Mais aujourd'hui beaucoup de pays de l'OCDE s'orientent vers un système de préparation au doctorat à vocation de plus en plus professionnelle.

Dans le temps, le doctorat préparait essentiellement à une carrière universitaire. Or, depuis une dizaine d'années, la croissance antérieure de l'enseignement supérieur, souvent spectaculaire, s'est ralentie dans la plupart des pays développés, pour des raisons financières et démographiques, et aussi à cause de la contraction du marché du travail. Les postes d'ensei-

gnants sur lesquels pouvaient compter les détenteurs d'un diplôme du troisième cycle se font désormais rares. De même, beaucoup de gouvernements ont dû diminuer leurs budgets de recherche.

Les étudiants en lettres et en sciences sociales, pour qui l'éducation nationale était le débouché « normal », doivent maintenant tenter de persuader des employeurs potentiels de l'utilité pour les entreprises d'un doctorat d'histoire ou d'anthropologie. Par contre, les diplômés en micro-électronique, biotechnologie ou sciences des matériaux seront probablement assaillis d'offres d'emploi. Résultat : les étudiants du troisième cycle sont de plus en plus nombreux à choisir des études spécialisées – gestion, droit, médecine ou encore un cours directement dispensé par une entreprise.

William Bowen, président de l'université de Princeton, a récemment attiré l'attention sur la situation alarmante aux Etats-

1. L'enseignement de troisième cycle dans les années 80, OCDE, à paraître.

Unis, où il y aurait une baisse nette du niveau des étudiants qui préparent un doctorat de lettres ou de sciences. De même, Robert Goheen, directeur du *Mellon Fellowship Programme in the Humanities* remarque que, dans l'ensemble du pays, les professeurs voient beaucoup moins qu'il y a dix ans des étudiants très doués et très brillants...

Conséquence de la quête d'études plus « utiles » : un seul domaine de l'enseignement supérieur du troisième cycle a connu une expansion sensible ces dernières années — celui des diplômes autres que le doctorat. Dans les pays où existe un niveau intermédiaire (Australie, France et Japon), celui-ci a connu un taux d'expansion annuelle relativement élevé. L'accroissement a été particulièrement spectaculaire pour les études spécialisées : en France, le nombre de DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées) en gestion et en économie a augmenté de plus de 11 % par an depuis 1978 ; aux Etats-Unis, celui de *Masters of Business Administration (MBA)* s'est accru de quelque 36 % entre 1976 et 1981.

Etrangers

L'évolution générale des perspectives de carrière incite par ailleurs beaucoup d'étudiants à abandonner, après leur premier diplôme, la filière traditionnelle de l'enseignement universitaire. Parallèlement, la proportion d'étrangers et de femmes parmi les étudiants du troisième cycle s'est accrue sensiblement.

Dans plusieurs pays de l'OCDE, les étrangers constituent maintenant une proportion importante, 35 % au Royaume-Uni en 1982 par exemple, chiffre qui pourtant est en léger recul (de 3 %) sur celui des cinq années précédentes. Dans d'autres pays, dont l'Australie, le nombre des étudiants étrangers continue à s'accroître. Même au Japon, où il y a globalement moins d'étrangers, le nombre des étudiants non nippons a augmenté de 70 % de 1976 à 1983.

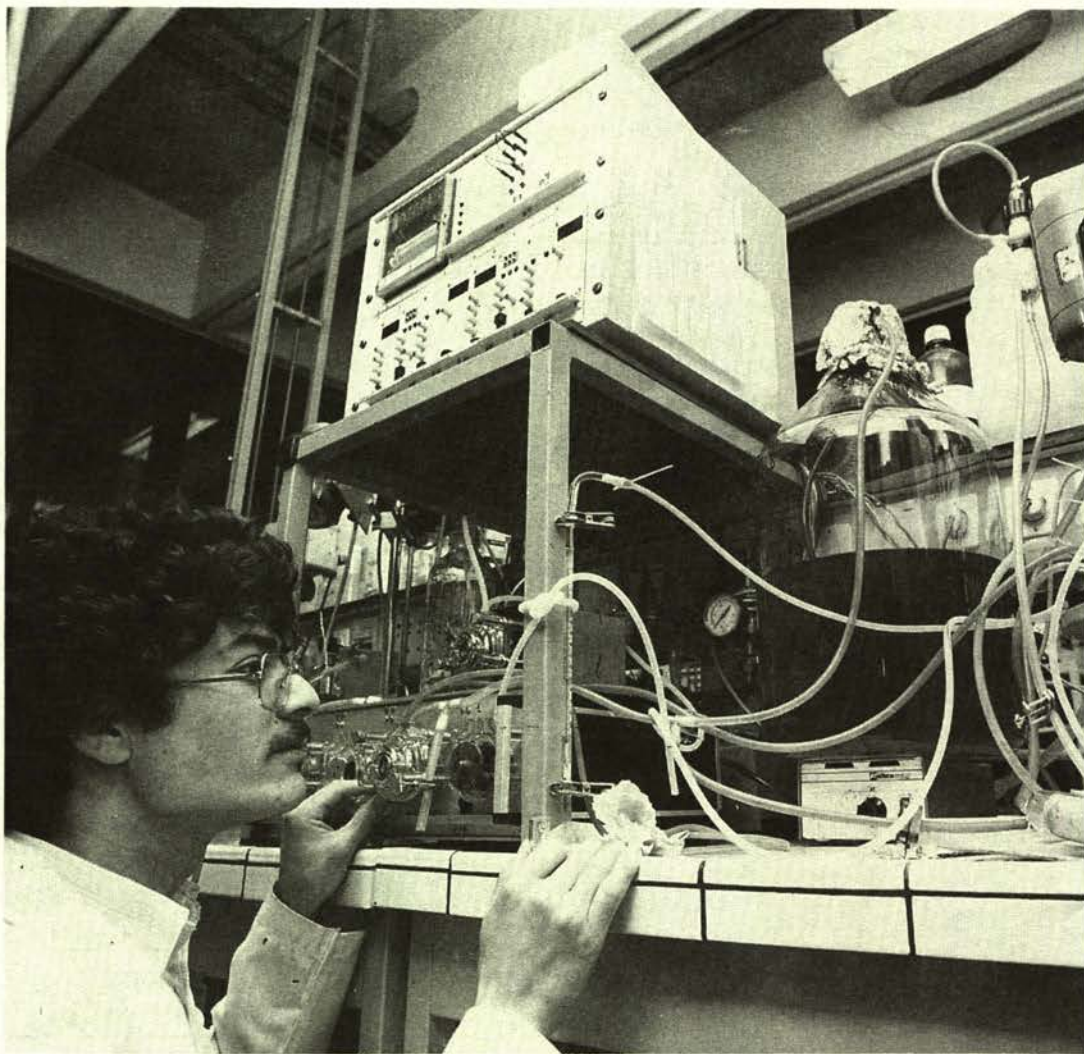
La plupart des pays sont favorables à cette internationalisation. La France, par exemple, en rendant les études du troisième cycle plus comparables au Ph.D américain, a, entre autres, cherché à faciliter la participation des jeunes chercheurs étrangers. Par contre, aux Etats-Unis, on commence à s'inquiéter de ce que, à l'heure actuelle, presque la moitié des titulaires des doctorats d'ingénierie sont originaires d'autres pays. Si certains avancent que cet état de fait constitue pour les Etats-Unis une source à la fois de devises et d'influence internationale durable, d'autres y voient une menace à long terme pour la sécurité nationale et une future concurrence pour les diplômés américains sur le marché du travail. Cette attitude a été résumée, de façon imagée, par Marvin Goldberger du *California Institute of Technology* : « si nous poursuivons sur cette voie, tous les étudiants étrangers finiront par avoir pour professeurs des étrangers parce qu'ils seront les seuls docteurs ».

Femmes

Les femmes avaient atteint, au début des années 80, jusqu'au tiers de l'effectif total des étudiants du troisième cycle dans la plupart des pays de l'OCDE. Cette augmentation a suscité moins de polémiques que celle des étrangers. En fait, inciter les femmes à poursuivre leurs études est un objectif affirmé dans certains pays, soit par un souci de justice sociale, comme en Finlande, soit pour tirer parti des talents de l'ensemble de la population.

Etudiants plus âgés

Les disciplines à forte proportion de femmes sont aussi celles où les études sont les plus longues. D'après le rapport de l'OCDE, l'âge de l'étudiant moyen du troisième cycle s'accroît lentement mais sûrement, en particulier dans les lettres et les sciences humaines. Plusieurs facteurs sont en cause : extension des études à temps partiel ; manque de motivation dû à la médiocrité des débouchés professionnels extérieurs ; mesures gouvernementales vi-



Mais ce n'est pas parce qu'elles ont progressé dans de nombreux domaines que les femmes sont présentes de façon égale dans toutes les disciplines de troisième cycle. On les trouve surtout en lettres et en sciences humaines, c'est-à-dire là où les débouchés sont peu nombreux. Elles sont rares dans les domaines plus intéressants du point de vue professionnel, comme la science et la technologie. En Allemagne, 30,8 % des doctorats en lettres ont été décernés à des femmes en 1981, mais 15,4 % seulement en sciences naturelles et 2 % en ingénierie. Même aux Etats-Unis, où les femmes constituent près de la moitié des étudiants du troisième cycle, elles n'ont obtenu, en 1981, que 11,3 % des doctorats en sciences physiques et 3,9 % en ingénierie.

sant à encourager l'éducation des adultes. Certaines disciplines sont plus touchées que d'autres. Les sciences exactes et l'ingénierie y échappent largement et, pourtant, dans ces domaines aussi, les employeurs potentiels se plaignent souvent que les chercheurs frais émoulus sont trop âgés. Ainsi, en Suède, l'âge moyen des chercheurs du troisième cycle est-il passé de 33 à 36 ans entre 1975 et 1983. De même, en Australie, sur la période 1978-1983, la proportion des 20-25 ans parmi les étudiants du troisième cycle a diminué par rapport aux groupes d'âge plus élevés.

Plus âgés en moyenne qu'autrefois, les étudiants du troisième cycle mettent aussi, d'après des enquêtes effectuées dans plusieurs pays, plus de temps pour obtenir leur

doctorat, en particulier en lettres et sciences humaines. En Suède, les 14,5 semestres consacrés en 1976 à un doctorat de lettres sont passés à 20 en 1981. Aux Etats-Unis, la durée moyenne séparant la licence et le doctorat était de 9,4 années en 1981, contre 8,4 en 1973.

Abandons

Ces enquêtes ne comptabilisent pas le nombre d'étudiants qui laissent tomber leur thèse en cours de route. Le rapport de

universités — encadrement insuffisant — que les étudiants — manque de motivation. « Certains étudiants, précise le rapport de l'ABRC, se sont retrouvés, comme par hasard, dans une préparation à la recherche sans autre but précis que de continuer à bénéficier des avantages de la vie universitaire. » Une étude norvégienne révèle, quant à elle, que plus de la moitié des étudiants interrogés éprouvent le besoin d'une formation à la recherche plus spécifique. Selon le rapport de l'OCDE, « une large part de la responsabilité incombe à l'institution universitaire », où un véritable

non pas à l'université mais aux étudiants eux-mêmes.

Sur un tout autre registre, certains estiment que l'on a tort d'assimiler non-achèvement à échec : toute acquisition de connaissances est un bien en soi, pour l'étudiant et pour la société, que les études soient ou non sanctionnées par un doctorat. Il peut arriver aussi qu'un étudiant entreprenne des études du troisième cycle dans le but d'acquérir quelques compétences bien précises et sans avoir réellement l'intention de les mener à leur terme. Si le système est à ce point rigide, fait-on remarquer, qu'il amène à considérer cela comme un gaspillage ou un échec, c'est le système lui-même qui est à revoir.

Si un doctorat en biotechnologie ouvre toutes les portes, les lettres — à forte présence de femmes — mènent surtout à l'enseignement supérieur où les nouveaux postes se font rares.

Restructuration du système

Etant donné les problèmes qui se posent, la plupart des pays de l'OCDE s'orientent vers un système visant à « professionnaliser » davantage les études du troisième cycle. Ainsi, aux Pays-Bas, des propositions récentes ont resserré la structure traditionnellement floue de ces études. Une « structure à deux phases » de l'enseignement supérieur, plus étroitement définie, limite à quatre ans l'aide accordée par l'Etat aux étudiants de dernier échelon.

La France aussi est allée dans le sens d'une structure plus « efficace » comme en témoigne la mise sur pied d'un doctorat assez comparable au Ph.D britannique et américain. Les nouveaux doctorats sont délivrés par chaque université en son propre nom et les départements doivent avoir eux-mêmes reçu l'agrément du ministère de l'éducation. En même temps, un nouveau titre — l'habilitation à diriger des recherches — a été instauré pour tenter d'améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs.

Ce rapprochement du système en vigueur aux Etats-Unis a l'avantage d'une plus grande efficacité et d'un plus grand professionnalisme, mais le rapport de l'OCDE critique les responsables nationaux pour avoir une fois encore axé leurs réformes sur les sciences naturelles et les avoir ensuite étendues, sans autre forme de procès, aux autres disciplines. En outre, pour ceux qui souhaitent poursuivre une carrière universitaire, la nouvelle version du doctorat n'est pas une meilleure préparation que l'ancienne. A l'heure actuelle, l'enseignement du troisième cycle doit faire face à des exigences multiples mais n'a qu'une gamme limitée de titres à décerner. Aussi conviendrait-il peut-être de mettre en place un ensemble de qualifications plus différenciées et plus souples au niveau du doctorat. ■

l'OCDE s'efforce d'en donner une idée à l'aide d'un point limite de huit ans au-delà duquel l'obtention d'un doctorat semble improbable. Dans certaines disciplines, le problème est particulièrement aigu. Ainsi, à l'université de Cambridge, au Royaume-Uni, 50 % des étudiants en économie et en sciences politiques n'avaient pas encore obtenu leur doctorat au bout de huit ans, contre 9 % en physique et en chimie. En Suède, la situation est encore plus grave : 10 % seulement des étudiants en lettres et en sciences humaines terminent en huit ans, contre 30 % dans les sciences naturelles.

Comment expliquer ces abandons ? Diverses raisons ont été avancées. L'Advisory Board for the Research Councils (ABRC), Royaume-Uni, critique tant les

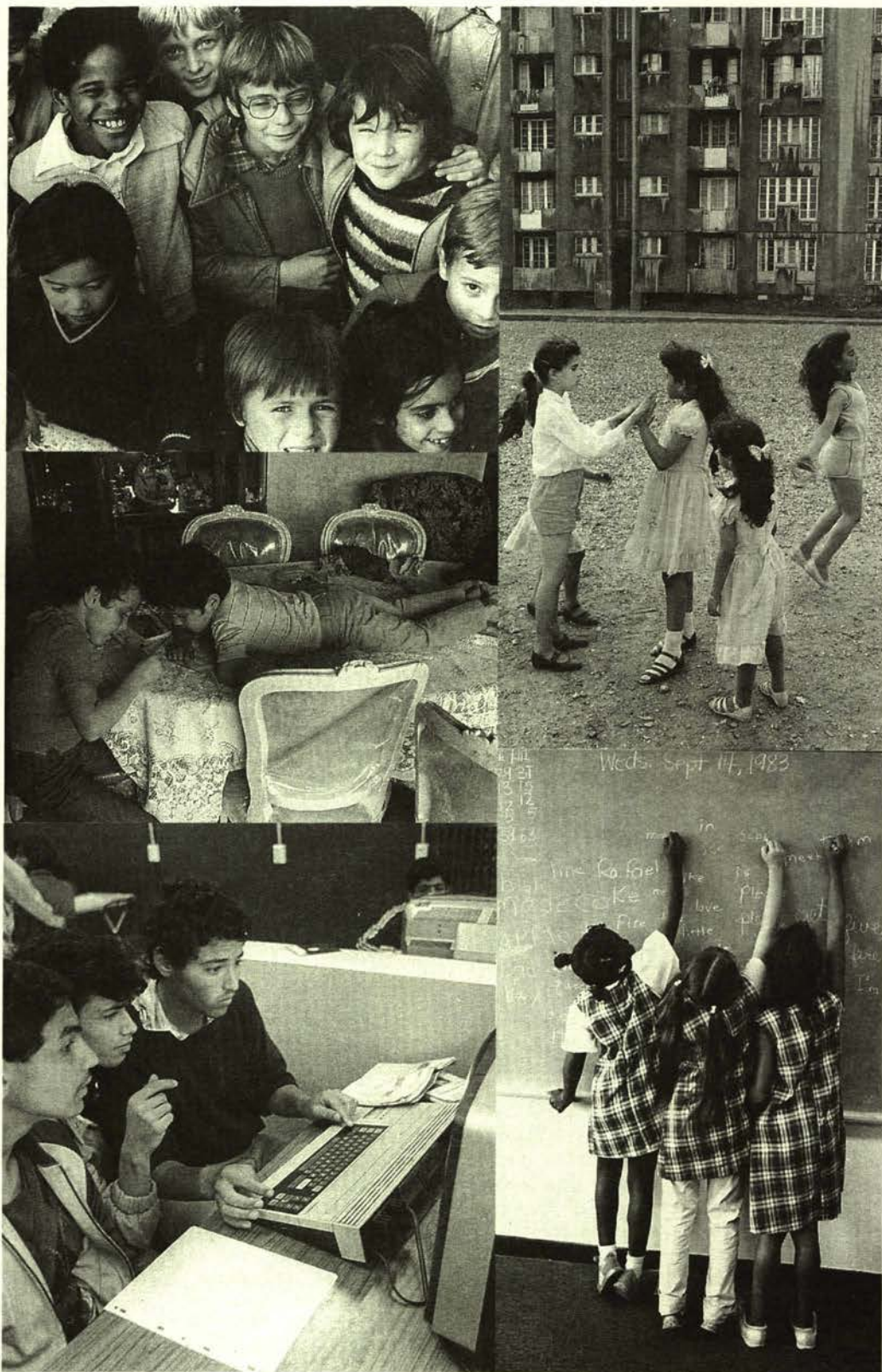
esprit de recherche devrait aller de pair avec une supervision adéquate des études.

Le problème n'est pas simple. En Suède, il a été suggéré que l'on commence par le commencement, c'est-à-dire que les départements universitaires admettent moins d'étudiants du troisième cycle. Contre quoi on a fait valoir que, dans ce cas, les effectifs diminueraient de façon trop brutale et que cela ne supprimerait pas le risque de voir les entreprises embaucher les meilleurs éléments avant la fin de leurs études. Au Royaume-Uni, l'ABRC a proposé une série de sanctions à l'encontre des universités où les soutènements sont proportionnellement trop peu nombreuses. Mais d'autres voix s'élèvent contre cette approche, considérant que les sanctions devraient s'appliquer



Enfants d'immigrés à l'école

Enfants turcs et allemands, algériens et français, portugais et belges se côtoient aujourd'hui sur les bancs des écoles où on leur enseigne, tant bien que mal, la langue et la culture du pays d'accueil. Dépassant la sèche réalité des chiffres, un récent rapport de l'OCDE fait le point sur la situation scolaire des enfants de migrants en Europe et tente d'expliquer pourquoi leurs résultats sont en général médiocres. C'est dire qu'il soulève la question de savoir comment mieux intégrer les enfants étrangers dans la culture dominante sans pour autant les couper de la leur propre¹.



Les écoles allemandes, belges, françaises, luxembourgeoises, néerlandaises, suédoises et suisses comptaient en 1981-82 plus de 2,5 millions d'enfants étrangers : 3,7 % des élèves aux Pays-Bas, 15,5 % en Suisse, 30 % au Luxembourg par exemple. Dans tous ces pays, sauf en Suisse, plus d'enfants sont scolarisés dans les classes pré-primaires et primaires que dans le secondaire – ce qui est une indication de l'évolution future (graphique A).

L'accroissement régulier de la proportion d'enfants étrangers s'explique par la conjonction de deux tendances : augmentation du nombre d'enfants de migrants, baisse, parfois brutale, du nombre d'enfants nationaux (tableau). Ainsi en Allemagne où les naissances « nationales » ont diminué de 30,7 % entre 1970 et 1974 cependant que les naissances parmi les étrangers augmentaient de 71,8 %. A la suite de l'adoption d'une nouvelle loi, qui accorde la nationalité allemande à tout enfant ayant au moins un parent allemand, la situation

s'est complètement retournée : +5,6 % et -35,9 % respectivement entre 1975 et 1983.

Mutations

« Les migrations n'ont rien d'un phénomène nouveau. Ce qui est nouveau, c'est le monde dans lequel elles interviennent », explique Michel de Certeau². Parmi ces changements : l'homogénéisation croissante de nos sociétés, liée aux progrès économiques et sociaux de l'après-guerre. Entre 1950 et 1975, à mesure que s'estompent les différences entre les pays, les disparités entre certains groupes ethniques s'amenuisent elles aussi. Le récent ralentissement économique et l'interruption de la croissance urbaine ont contribué à inverser cette tendance et les différences économiques, sociales et culturelles, que l'on croyait en voie d'atténuation, ont refait surface.

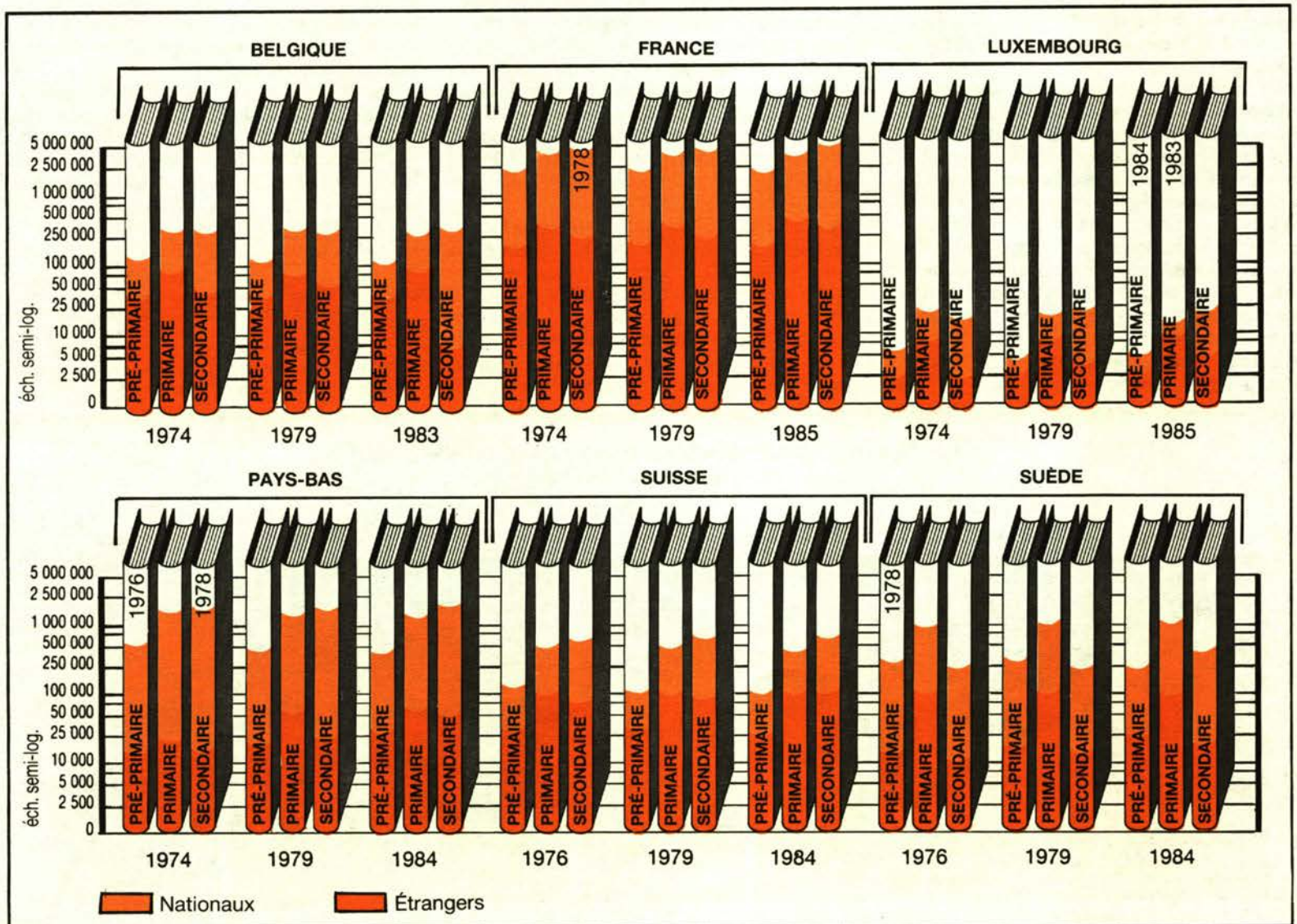
Face à cette évolution, les responsables des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE ont commencé dans les années 70 à se pencher avec attention sur la scolarisation des enfants de migrants, proposant pour les élèves appartenant à des minorités ethniques des cours de culture d'origine, des programmes bilingues et des enseignements particuliers.

En Allemagne, par exemple, les enfants de migrants peuvent aller dans des classes d'accueil, dans des classes bilingues, ou suivre des cours intensifs d'allemand ou des cours de rattrapage. En France, des classes d'accueil multinationales d'un an et des cours de rattrapage ont été créés au niveau primaire. Les écoles secondaires proposent aux 12-16 ans des classes d'adaptation d'un an. ▶

1. *Enfants de migrants à l'école*, OCDE, Paris, 1987.

2. *Economie ethnique : pour une école de la diversité*, par Michel de Certeau. In *Education multiculturelle*, OCDE, à paraître.

A. SCOLARISATION DES ÉLÈVES NATIONAUX ET ÉTRANGERS 1974-1979-1985¹



1. Ou année la plus proche

Note : Belgique : secteur francophone uniquement.

Luxembourg : enseignement complémentaire exclu dans le primaire.

Suède : élèves « parlant le suédois » et « parlant une langue autre » (au lieu de « nationaux » et « étrangers »).

D'abord associée à l'idée d'un retour éventuel des jeunes dans le pays d'origine de leurs parents, une directive de la CEE de 1977 prévoit la création de programmes d'enseignement de la langue et de la culture d'origine (ELCO). La Suède, qui préfère parler de « cours de langue maternelle », considère les ELCO comme un moyen de mieux intégrer les jeunes migrants plutôt qu'une solution pour favoriser leur réinsertion dans leur pays d'origine. Elle a été rejointe dans cette interprétation par plusieurs autres pays du Conseil de l'Europe.

Enseignement spécialisé ...

En dépit de la floraison de programmes spéciaux et des enseignements bilingues, les élèves étrangers connaissent pour la plupart de graves difficultés à l'école. Ce qui explique que, sauf en Suède, ils sont sur-représentés dans les classes spéciales. En France, par exemple, 4 % des enfants étrangers dans le primaire y sont placés contre 2 % des français. Dans le cas des Algériens, la proportion atteint 5 %. En Suisse, où 11 % des étrangers sont inscrits dans les classes spéciales de l'enseignement primaire (contre 7 % des Suisses), plus de 19 % des élèves de cet enseignement sont Turcs.

La présence d'une forte proportion d'élèves étrangers dans les classes spéciales tend à modifier la nature de l'enseignement qui y est dispensé. Autrefois réservées aux enfants qui souffraient de handicaps physiques ou mentaux ou de troubles de la personnalité, ces classes accueillent de plus en plus tous les enfants qui ont du mal à suivre un enseignement normal, souvent pour des raisons linguistiques. Cette sur-représentation des enfants étrangers dans l'enseignement spécial risque de les étiqueter encore davantage et reproduire ainsi des populations marginales.

POPULATION ÉTRANGÈRE PAR GROUPES D'ÂGE

en % de la population totale

	Allemagne 1981 ^a	Belgique 1982	France 1982	Luxembourg 1981	Pays-Bas 1983	Suède 1983	Suisse 1983
0-4 ans	11,9	15,8	8,9	40,3	7,7	6,8	15,9
5-9 ans	12,5	14,4	8,9	40,6	6,1	6,5	17,4
10-14 ans	7,8	12,3	7,6	32,0	4,4	6,1	15,5
15-19 ans	5,1	10,1	7,6	26,6	3,9	4,7	14,5
Tous âges	7,5	8,9	6,8	26,3	3,8	4,9	14,5

a) 0-5 ans, 6-9 ans, 15-18 ans.

Sources : Allemagne : Statistisches Bundesamt; Belgique : Recensement; France : Recensement; Luxembourg : Recensement; Pays-Bas : Centraal Bureau voor de Statistiek; Suède : Statistisk Årsbok; Suisse : Office Fédéral de la Statistique.

... et filières courtes

Dans les pays où existent plusieurs filières, les étrangers sont proportionnellement plus nombreux dans celles qui dispensent une formation courte, moins « noble ». Écartés des classes prestigieuses et relégués dans celles qui ne requièrent qu'un niveau minimum, la majorité des enfants étrangers ne peuvent même pas accéder à une formation professionnelle digne de ce nom. Ils se trouvent ainsi, dès le départ, mal placés sur le marché du travail. Dans une société qui réclame de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée et qui voit disparaître les emplois qui ne le sont pas, « il ne semble pas exagéré de dire », constate le rapport de l'OCDE, « que ceux des jeunes étrangers qui sortent de l'école sans posséder ces bases se trouvent au début de leur vie professionnelle dans une situation plus médiocre que celle vécue par la première génération lors de son arrivée ».

Les causes d'échec

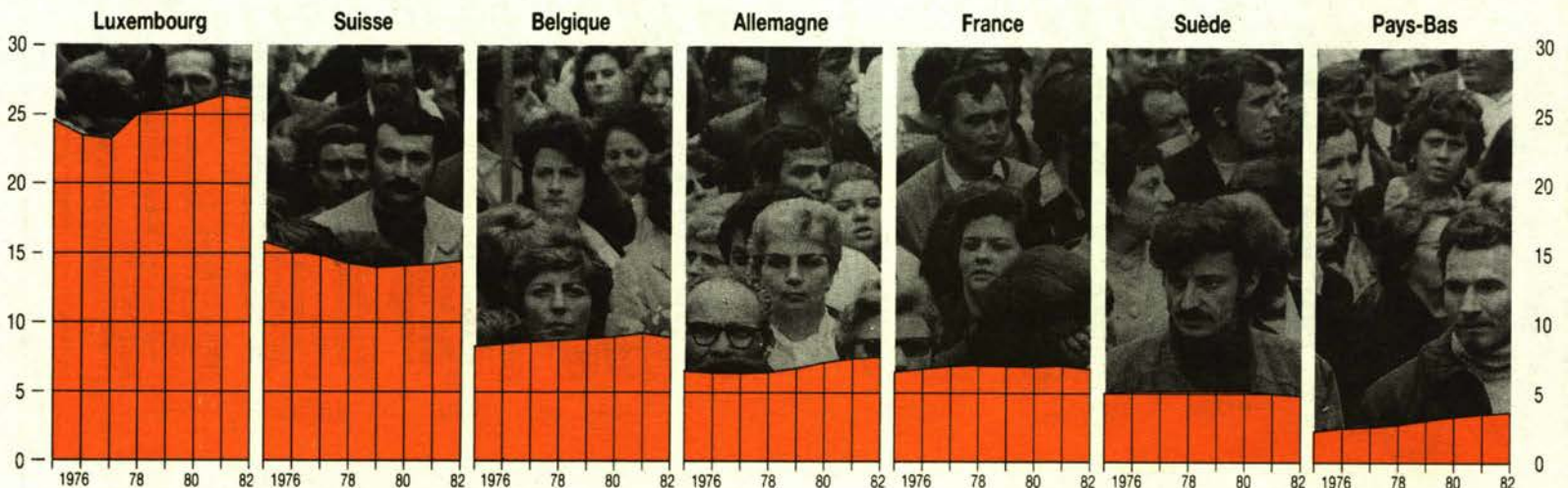
Pourquoi les enfants étrangers réussissent-ils mal à l'école ? Les études menées sur ce sujet avancent des hypothèses différentes. Le rapport de l'OCDE constate la prééminence du milieu social. Qu'ils appartiennent à un groupe social majoritaire, à une minorité ethnique, ou qu'ils soient étrangers, les enfants qui font partie d'une classe sociale défavorisée obtiennent généralement des résultats scolaires médiocres ou mauvais. Le milieu social serait donc plus que la nationalité un facteur d'échec.

Confirmant à bien des égards le rapport de l'OCDE, une étude³ menée sur le sys-

3. Cette étude s'appuie sur des informations provenant de la base de données scolaires informatisée du Service de la recherche sociologique du Canton de Genève. On peut ainsi comparer les taux de réussite et les problèmes scolaires que connaissent les enfants de nationalité suisse et ceux de nationalité étrangère tout au long de leurs études.

B. POPULATION ÉTRANGÈRE DANS 7 PAYS EUROPÉENS

Évolution de 1975 à 1982
%



Sources : Allemagne : Statistisches Bundesamt, le 30 septembre de chaque année. Belgique : Institut national de la statistique, le 1er janvier de chaque année. France : 1975 et 1982, INSEE, recensement général de la population ; de 1977 à 1981, INSEE, enquête-emploi, mars de chaque année ; 1976, estimation. Luxembourg : STATEC, estimations, sauf pour 1981 : résultats du recensement. Pays-Bas : Centraal Bureau voor de Statistiek, le 1er janvier de chaque année. Suède : Statistisk Årsbok, le 31 décembre de chaque année. Suisse : Office Fédéral de la Statistique, le 31 décembre de chaque année.

Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE

COMMUNIQUÉ

Le Conseil de l'OCDE s'est réuni les 12 et 13 mai au niveau des ministres. La réunion était présidée par Martin Bangemann, ministre fédéral de l'économie de la République fédérale d'Allemagne. Les vice-présidents étaient Uffe Ellemann-Jensen, ministre des affaires étrangères, et Palle Simonsen, ministre des finances, du Danemark, et Roger Douglas, ministre des finances de la Nouvelle-Zélande. Le Conseil, à l'occasion du quarantième anniversaire du discours de Harvard, a rendu hommage à la vision de la coopération internationale conçue par le général George C. Marshall.

AMÉLIORER LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

La stratégie économique des pays de l'OCDE a, ces dernières années, ramené l'inflation au plus bas niveau observé depuis une génération, tout en maintenant des taux de croissance positifs. L'effort à long terme doit être poursuivi, en tenant compte de l'évolution des faits, afin de renforcer les perspectives de croissance régulière et durable ; de réduire substantiellement le chômage, celui-ci ayant atteint presque partout un niveau inacceptable ; de corriger les déséquilibres considérables des balances courantes des grands pays ; de consolider l'amélioration de la configuration des taux de change tout en parvenant à une plus grande stabilité ; et d'améliorer les performances économiques des pays en développement. Les pays de l'OCDE ne peuvent mieux faire pour contribuer à la prospérité mondiale que de favoriser la vigueur de leurs économies dans le cadre d'un système commercial multilatéral ouvert.

Afin d'atteindre ces objectifs, les ministres conviennent des actions suivantes, qui couvrent des domaines très divers et doivent se renforcer mutuellement. Ces actions se fondent sur la volonté commune d'utiliser pleinement les possibilités de coopération internationale et d'exploiter pour le mieux les interactions entre les politiques macro-économiques et les politiques d'ajustement structurel. Des politiques améliorées dans ces deux domaines sont les éléments indissociables de la stratégie de croissance plus forte de la production et de l'emploi. Les deux sont essentiels. Les politiques macro-économiques stabilisent les anticipations, assurent la confiance pour le moyen terme et renforcent les perspectives de croissance. Les politiques micro-économiques créent un environnement plus porteur et plus prompt à s'adapter, qui stimule la croissance et l'ajustement et donne ainsi plus d'efficacité aux politiques macro-économiques.

POLITIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES

Les politiques macro-économiques doivent répondre simultanément à trois exigences : maintenir des orientations à moyen terme qui contribuent à la stabilité des anticipations et au renforcement de la confiance ; réduire les déséquilibres extérieurs exceptionnellement importants qu'accusent aujourd'hui les grands pays ; exploiter pleinement le potentiel pour une croissance non inflationniste et donc pour une progression plus forte de l'emploi. Il est indispensable que les politiques nationales soient complémentaires les unes des autres et compatibles entre elles pour que l'ajustement s'opère dans la perspective de la croissance et de la stabilité des taux de change. Chaque pays doit apporter sa contribution à l'effort collectif. En particulier, la mise en œuvre effective des engagements consignés dans l'accord du Louvre, et de ceux du communiqué récent du Groupe des Sept, devra être assurée rapidement. Les pays Membres renforceront leur coopération, continueront de revoir

leur politique économique à la lumière des exigences de la situation et prendront les nouvelles mesures qui pourraient s'imposer.

Les politiques monétaires, appuyées par les politiques budgétaires, devraient rester axées sur l'expansion des agrégats monétaires et le maintien sur les marchés des capitaux de conditions compatibles avec les objectifs de faible inflation et avec le potentiel de croissance réelle ; elles devraient aussi contribuer à un comportement ordonné des taux de change. Au vu des perspectives de faible inflation dans beaucoup de pays, une nouvelle baisse des taux d'intérêt dans ces pays – en particulier une diminution des taux à long terme à l'initiative du marché – serait utile.

Comme la politique monétaire, à elle seule, n'offre que des possibilités limitées d'améliorer les perspectives, ces possibilités doivent être étendues par une action plus poussée sur le plan budgétaire.

Aux *Etats-Unis*, le processus de réduction du déficit du budget fédéral – lequel reviendra de 5,2 % du PNB en 1986 à moins de 4 % en 1987 – doit se poursuivre et il se poursuivra dans les années à venir. Il est essentiel de maintenir fermement cette orientation pour des raisons d'ordre extérieur et intérieur. Elle conditionne très largement la confiance des agents économiques, aux *Etats-Unis* et dans les autres pays, et, par voie de conséquence, les perspectives de taux d'intérêt modérés et de taux de change stables, d'activité économique saine – les investissements productifs bénéficiant d'un apport de ressources suffisant – et de résistance aux tentations protectionnistes. Les effets particulièrement heureux qu'aura ainsi la réduction du déficit du budget fédéral devraient effacer au fil du temps l'effet de freinage à court terme qu'elle peut avoir aux *Etats-Unis*. L'évolution des taux de change a amélioré la compétitivité-coûts des produits américains et elle exerce actuellement un effet positif sur le solde extérieur.

Pour le *Japon*, l'objectif est d'assurer une croissance plus forte s'appuyant sur une progression de la demande intérieure plus vive que celle de la production, accompagnée d'une croissance rapide des importations, en accord avec l'amélioration substantielle qu'ont marquée les termes de l'échange. La réaffirmation par le gouvernement japonais de son intention d'améliorer encore l'accès des biens et services étrangers à ses marchés intérieurs est également accueillie avec satisfaction. Les autorités japonaises prendront de nouvelles mesures importantes d'ordre budgétaire et autres pour renforcer la croissance de la demande intérieure. Cela ne compromettra pas les objectifs budgétaires à moyen terme de l'administration centrale. On doit noter à cet égard que l'initiative annoncée récemment par les autorités japonaises visant à accroître la demande intérieure s'inscrit dans le cadre du processus de longue haleine et de grande portée engagé pour réorienter l'économie japonaise.

En *Allemagne* aussi, la croissance de la demande intérieure, et en particulier des investissements privés, doit dépasser sensiblement celle de la production potentielle. Pour soutenir la croissance et faciliter l'ajustement extérieur, le gouvernement allemand a déjà annoncé que certaines des réductions d'impôt prévues interviendraient dès le 1^{er} janvier 1988 et qu'une réforme fiscale plus large serait mise en œuvre en 1990. Cela aura un effet favorable sur l'investissement. En outre, de nouvelles mesures d'ajustement structurel, notamment la réduction des subventions, seront appliquées. La conjonction de ces diverses actions contribuera à accroître, d'ici à 1990, le déficit du budget général par rapport au PNB. La prudence qui a marqué ces dernières années la politique budgétaire autorise ce genre d'action. S'il pesait un risque sérieux sur l'expansion

soutenue de la demande intérieure, en particulier des investissements privés, la stratégie à moyen terme en faveur de la croissance et du renforcement de l'emploi serait ajustée en conséquence.

Les autres pays ayant une balance courante largement excédentaire devraient aussi prendre les mesures appropriées pour favoriser la croissance de la demande intérieure par rapport au rythme de production soutenable.

Certains pays se heurtent à de sévères contraintes en ce qui concerne la politique budgétaire. Les pays qui ont d'importants déficits budgétaires doivent continuer de s'employer en priorité à les corriger. Il y a toutefois en Europe quelques pays dont le budget n'accuse pas un déficit considérable mais où les considérations de balance courante pèsent sur la politique économique. Ces pays verraient s'accroître leurs possibilités d'action budgétaire et s'améliorer leurs perspectives de croissance si la demande se raffermissait chez leurs principaux partenaires commerciaux. Sur ce dernier point, à titre d'exemple, une stratégie économique des pays de la CEE fondée sur la coopération pourrait tirer profit de leur interdépendance et être accompagnée par les autres pays européens.

POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Les ministres se félicitent du rapport sur l'ajustement structurel et la performance de l'économie¹. Malgré les progrès effectués ces dernières années, les économies des pays de l'OCDE restent entravées par des distorsions et des rigidités considérables. Celles-ci s'ajoutent aux problèmes macro-économiques de l'heure et retardent la croissance. Les progrès de la concurrence sur les marchés de produits, de la capacité d'adaptation sur les marchés de facteurs et de l'efficacité dans le secteur public apporteront beaucoup au potentiel de croissance dans tous les pays. Les priorités de la réforme des politiques structurelles varieront suivant les situations nationales, mais aussi en fonction des exigences internationales. Il est donc indispensable qu'une action concertée s'inspire de principes communs. Pour que les efforts de réforme produisent tous leurs fruits, il faut que cette action soit menée sur un large front, avec audace et persévérance, et que, dans la mesure du possible, elle se fonde sur la coopération économique internationale. Ses effets se feront sentir surtout à moyen terme. Sa mise en œuvre dès à présent, en augmentant les opportunités et en stimulant la confiance dans l'avenir, appuiera les efforts faits actuellement pour donner plus de vigueur à une croissance non inflationniste et pour réduire le chômage. Mené à bien, l'ajustement structurel peut à la fois instaurer une plus grande équité et offrir à tous de meilleures possibilités. Le développement du dialogue social fait partie intégrante de ce processus.

Les subventions à l'industrie, dans la mesure où elles constituent une source de distorsions intérieures et internationales et un obstacle à l'ajustement structurel, doivent être réduites. Les travaux sur les subventions à l'industrie engagés par l'Organisation doivent donc être encouragés et poursuivis activement.

Les conclusions tirées par le comité de politique économique du rapport sur l'ajustement structurel ont été entérinées et elles guideront l'action dans les années à venir. Le Secrétaire général est invité à rendre compte, à intervalles appropriés, des travaux de l'Organisation consacrés aux problèmes micro-économiques et structurels à l'occasion de réunions ultérieures du Conseil au niveau des ministres.

Politiques commerciales

Le commerce international offre, à travers la concurrence, le moyen le plus puissant de promouvoir l'efficacité économique et la croissance. Les mesures qui entravent ou faussent le fonctionnement des marchés internationaux tendent à compromettre l'ajustement structurel, à préserver des structures économiques périmées, à léser les intérêts des consommateurs, à affaiblir les incitations à investir de manière rentable et, partant, à faire obstacle à la croissance économique. Aussi est-il d'une importance capitale de renverser les tendances récentes à l'adoption de mesures commerciales restrictives, notamment celles qui ont un caractère bilatéral ou discriminatoire, et d'agir

avec détermination pour renforcer et développer le système commercial multilatéral ouvert. L'OCDE suivra de plus près les divers aspects des politiques commerciales.

Les négociations d'Uruguay offrent une occasion unique de créer un environnement plus satisfaisant pour les échanges dans les années 90 et au-delà. Il est indispensable d'éviter que de nouveaux signes de protectionnisme et de règlement bilatéral des conflits ne puissent saper la confiance dans la déclaration de Punta del Este ou dans le processus de négociation qu'elle a amorcé. Les ministres ont affirmé la détermination de leurs pays de résister à ces tendances et d'œuvrer pour une progression rapide et continue, et ce sur le fond, des négociations en vue d'aboutir à un résultat équilibré à l'échelle mondiale, qui serait profitable à tous les pays, développés ou en développement. Les pays de l'OCDE prouveront leur détermination en présentant dans les mois qui viennent des propositions globales couvrant les différents domaines sur lesquels portent les négociations, en honorant les engagements qu'ils ont souscrits en matière de *statu quo* et de démantèlement et en résistant aux pressions intérieures en faveur du protectionnisme. En accord avec la déclaration de Punta del Este, les ministres ont réaffirmé que les négociations seront considérées comme un tout, tant en ce qui concerne leur conduite que la mise en œuvre de leurs résultats. Néanmoins, les accords conclus dans les premières phases des négociations pourront être mis en œuvre à titre provisoire ou définitif s'il en est ainsi convenu avant la conclusion officielle des négociations. Ces accords seront pris en compte dans l'établissement du bilan global des négociations.

Les ministres ont noté avec satisfaction les progrès accomplis à l'OCDE dans les travaux sur les échanges de services. Cela revêt une importance particulière du fait que les services sont inclus dans les négociations d'Uruguay. Des travaux plus poussés dans ce domaine seront nécessaires pour affiner les concepts se rapportant à la libération des échanges de services et il faudra de même poursuivre les efforts pour renforcer les Codes de la libération des opérations invisibles et des mouvements de capitaux de l'OCDE. Cette tâche sera poursuivie activement.

Les ministres se félicitent de l'accord récemment intervenu entre les participants à l'Arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, comme l'avait demandé le Conseil de l'OCDE à ses réunions ministérielles de 1984 et 1985. Cet accord donnera nettement plus de force à l'arrangement et réduira le risque de distorsions des échanges et de l'aide. Les ministres se félicitent aussi du récent accord sur les lignes directrices du comité d'aide au développement applicables à cette fin. Ce sont là des signes tangibles de coopération dans une période difficile.

Agriculture

Le rapport conjoint du comité de l'agriculture et du comité des échanges² a été approuvé. Cet important travail met clairement en lumière les déséquilibres sérieux qui caractérisent les marchés des principaux produits agricoles. Stimulée par des politiques qui ont empêché une transmission suffisante des signaux du marché aux producteurs agricoles, l'offre dépasse substantiellement la demande solvable. Le coût des politiques agricoles est considérable, pour les budgets publics, pour les consommateurs et pour l'économie dans son ensemble. En outre, les mesures de soutien excessives faussent de plus en plus la concurrence sur les marchés mondiaux, s'opposent au principe de l'avantage comparatif qui est à la source des échanges internationaux et compromettent gravement la situation de nombreux pays en développement. Cette détérioration continue, accentuée par le progrès technique et par d'autres facteurs, notamment la faiblesse de la croissance économique et l'ampleur des fluctuations des taux de change, entraîne de sérieuses difficultés dans le commerce international, qui risquent de déborder le seul domaine des échanges agricoles.

Tous les pays ont des responsabilités dans la situation actuelle. Il faut mettre un terme à ce processus de détérioration et l'inverser. Certains pays ou groupes de pays ont amorcé un

1. Disponible à titre gracieux auprès du service des publications de l'OCDE.

2. *Politiques nationales et échanges agricoles*, OCDE, à paraître.

effort dans ce sens. Toutefois, étant donné l'ampleur des problèmes et la nécessité de les résoudre d'urgence, une réforme concertée des politiques agricoles sera mise en œuvre d'une manière équilibrée.

Cette réforme sera fondée sur les principes suivants :

- L'objectif à long terme est de faire en sorte que, par la réduction progressive et concertée de l'aide à l'agriculture, ainsi que par tous les autres moyens appropriés, les signaux des marchés influencent l'orientation de la production agricole ; il en résultera une meilleure allocation des ressources, dont bénéficieront les consommateurs et l'économie en général.
- En poursuivant l'objectif à long terme de la réforme agricole, on peut prendre en considération des préoccupations, sociales et autres, telles que la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement ou l'emploi global, qui ne sont pas exclusivement économiques. L'ajustement progressif des politiques en vue d'atteindre l'objectif à long terme requerra du temps. Il est d'autant plus nécessaire d'entamer sans retard ce processus.
- Le besoin le plus pressant est d'éviter que ne s'aggrave le déséquilibre actuel des marchés. Il importe :
 - du côté de la demande, d'en améliorer autant que faire se peut les perspectives dans la zone de l'OCDE et dans le reste du monde
 - du côté de l'offre, de mettre en œuvre des mesures qui, par des réductions des prix garantis et autres incitations à la production, par l'imposition de limites quantitatives à la production, ou par d'autres méthodes, permettront d'éviter une augmentation de l'offre excédentaire.
- Lorsque sont prises des mesures visant à limiter la production ou à retirer de l'agriculture des ressources productives par des décisions réglementaires, elles devraient être mises en œuvre de façon à atténuer au maximum les distorsions économiques qui peuvent en résulter, et elles devraient être conçues et appliquées de manière à permettre un meilleur fonctionnement des mécanismes du marché.
- Au lieu d'être assuré par des mesures de garantie des prix ou par d'autres mesures liées à la production ou aux facteurs de production, le soutien des revenus agricoles devrait en tant que de besoin être recherché par des aides directes au revenu. Cette approche serait particulièrement adaptée pour répondre aux besoins, entre autres, des agriculteurs à faible revenu, ou qui vivent dans des régions particulièrement défavorisées, ou qui sont affectés par l'ajustement structurel dans l'agriculture.
- L'ajustement du secteur agricole sera facilité s'il peut s'appuyer sur un ensemble de mesures visant au développement des diverses activités en zone rurale. Les agriculteurs et leurs familles seront ainsi mieux à même de trouver des sources de revenus complémentaires ou de remplacement.
- Dans la mise en œuvre des principes ci-dessus, les gouvernements gardent de la flexibilité quant au choix des moyens nécessaires pour la réalisation de leurs engagements.

Les négociations d'Uruguay revêtent une importance décisive. La déclaration ministérielle de Punta del Este et ses objectifs prévoient l'amélioration de l'accès aux marchés et la réduction des obstacles aux échanges dans le domaine de l'agriculture et fourniront un cadre pour la plupart des mesures nécessaires pour donner effet aux principes de réforme agricole dont sont convenus les ministres de l'OCDE, y compris une réduction progressive, selon une approche multipays et multiproduits, de l'aide et de la protection accordées à l'agriculture. Comme il a été convenu dans la section ci-dessus consacrée aux politiques commerciales, les négociations d'Uruguay seront poursuivies activement et des propositions de négociation complètes seront soumises au cours des prochains mois, dans ce domaine comme dans d'autres. Dans les négociations d'Uruguay, il faudrait tenir compte de manière appropriée des actions menées unilatéralement.

Pour permettre un relâchement progressif des tensions actuelles et renforcer ainsi les chances de faire avancer le plus tôt possible les négociations d'Uruguay dans leur ensemble, les gouvernements des pays de l'OCDE exécuteront promptement leurs engagements concernant le *statu quo* et le démantèlement

et, de manière plus générale, s'abstiendront de recourir à des actions qui dégraderaient le climat des négociations : ils éviteront notamment d'engager des actions qui conduiraient à stimuler la production de denrées agricoles en excédent et à isoler davantage le marché national des marchés internationaux ; en outre, ils agiront de façon responsable quand ils écrouleront les stocks excédentaires et ne se livreront pas à des pratiques commerciales conflictuelles et déstabilisatrices.

La réforme agricole n'est pas seulement dans l'intérêt des pays Membres. Les pays en développement exportateurs de produits agricoles trouveront avantage au redressement des marchés mondiaux. Les pays en développement importateurs de produits agricoles se verront incités à asseoir leur développement économique sur des bases plus solides en renforçant leur propre secteur agricole.

La réforme agricole pose aux pays Membres des problèmes importants et complexes. Un renforcement de la coopération internationale est nécessaire pour surmonter ces difficultés. L'OCDE continuera de contribuer à leur solution en approfondissant ses travaux, en actualisant et en améliorant les outils d'analyse qu'elle a commencé de mettre au point et qui se révéleront précieux à maints égards, et en suivant la mise en œuvre des divers principes et actions énumérés ci-dessus. Le Secrétaire général est invité à soumettre un rapport sur l'état d'avancement des travaux au Conseil au niveau des ministres en 1988.

Marchés de capitaux

Il faut que le processus de libéralisation des marchés de capitaux et des institutions financières se poursuive. Afin de tirer de ce processus les avantages certains qu'il procure et d'assurer la viabilité et la stabilité des marchés de capitaux, les efforts seront intensifiés, dans les instances appropriées, en vue d'améliorer la compatibilité et la convergence des politiques en ce qui concerne le contrôle prudentiel de ces marchés.

Réforme de la fiscalité

La plupart des pays de l'OCDE ont entrepris ou envisagent d'importantes réformes de la fiscalité. Une réforme fiscale bien conçue peut améliorer considérablement les résultats aux niveaux tant macro-économique que micro-économique. Les changements décidés devraient être inspirés par un double souci de simplicité et d'équité, et viser à réduire les distorsions qui pèsent sur les incitations au travail, à l'épargne et à l'investissement. Les organes compétents de l'Organisation contribueront activement à la réflexion sur les réformes fiscales dans les pays Membres et examineront les meilleurs moyens de les réaliser en tenant dûment compte des aspects internationaux.

L'évolution technologique

Le développement et la diffusion des technologies sont essentiels pour la croissance de la production et de l'emploi et pour l'élévation des niveaux de vie. L'évolution technologique offre des possibilités qu'il ne faut pas manquer d'exploiter. De nombreux travaux ont déjà été consacrés, au sein de l'Organisation, à l'analyse et à l'interprétation de divers éléments de ce processus. Il apparaît maintenant nécessaire de définir une approche intégrée et globale des différentes questions relatives à la technologie, afin d'approfondir l'analyse pour mieux comprendre les progrès de la technologie et en tirer un meilleur parti. L'intention exprimée par le Secrétaire général de mettre au point et d'appliquer une telle approche a été notée avec satisfaction. Un rapport sur l'état d'avancement des travaux sera présenté aux ministres à leur réunion de 1988.

Emploi et réforme socio-économique

Vu la gravité des problèmes de chômage dans la plupart des pays, la réforme socio-économique revêt une importance particulière dans trois domaines – qui font tous intervenir, à des degrés divers, le secteur privé et les partenaires sociaux ainsi que les pouvoirs publics. Tout d'abord, il est urgent dans bien des pays d'améliorer la qualité des systèmes d'enseignement et de formation, et de les adapter davantage aux besoins de sociétés et d'économies dont les structures évoluent rapidement. En second lieu, il faut des marchés du travail plus flexibles pour faciliter

l'accès aux nouveaux types d'emploi qui apparaissent à mesure que le rythme du changement structurel et technique s'accélère. Enfin, les politiques d'emploi et de protection sociale doivent évoluer de manière que les travailleurs dont l'emploi a été supprimé et les chômeurs non seulement bénéficient d'une garantie de revenu, mais encore – en particulier grâce à la formation – aient la possibilité de reprendre un emploi ou d'exercer d'autres activités utiles et soient incités à le faire, dans le cadre, par exemple, des initiatives locales de création d'emplois. Les travaux de l'OCDE dans ces domaines seront intensifiés, l'un des grands objectifs étant d'élaborer un cadre nouveau pour les politiques du marché du travail, comme il a été convenu à la réunion du comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales au niveau ministériel tenue en novembre 1986.

Environnement

Il est généralement admis que les préoccupations touchant l'environnement doivent se voir accorder un rang élevé de priorité dans l'action gouvernementale, si l'on veut sauvegarder et améliorer la qualité de la vie tout en préservant la base de ressources nécessaire à un développement économique global durable. Les pays Membres élaboreront, dans le cadre de l'OCDE, des approches et méthodes qui permettent d'intégrer d'une manière plus systématique et plus effective les considérations d'environnement dans le processus d'élaboration des politiques. Les travaux seront intensifiés concernant les actions nécessaires pour empêcher plus efficacement les rejets de substances dangereuses dans l'environnement, notamment à la suite d'accidents de grande ampleur. La coopération internationale devrait être renforcée dans cette perspective. Le rapport qui a récemment été présenté par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, « Notre avenir commun », sera étudié attentivement par les gouvernements Membres et à l'Organisation.

Energie

L'année dernière a été marquée par des baisses considérables des prix du pétrole, du gaz et du charbon. Bien que la baisse des prix de l'énergie présente de grands avantages sur le plan économique, elle tend aussi à accroître la consommation et à réduire la production nationale d'énergie. L'accident survenu à la centrale de Tchernobyl a mis en relief les aspects de l'énergie nucléaire touchant la sûreté. Les tensions prévisibles sur les marchés de l'énergie pour les années 90 pourraient s'en trouver accentuées. Le Conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie, réuni au niveau ministériel le 11 mai 1987, est convenu de renforcer les politiques actuelles dans un certain nombre de domaines d'une manière qui fasse progresser la réalisation des objectifs de politique énergétique tout en continuant d'assurer les avantages généraux découlant de prix de l'énergie et du pétrole plus faibles. Ces domaines concernent la production nationale d'énergie, l'utilisation efficace de l'énergie, la diversification des sources d'énergie primaire, en particulier de celles utilisées pour la production d'électricité, la promotion d'échanges libres et ouverts dans le domaine de l'énergie, les mesures à prendre en cas de rupture des approvisionnements pétroliers et la due prise en compte des préoccupations touchant l'environnement.

RELATIONS AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans un monde caractérisé par une interdépendance croissante, les problèmes et les résultats économiques des pays en développement sont de plus en plus divers. Si un certain nombre de ces pays, particulièrement en Asie, ont enregistré des progrès notables, beaucoup d'autres ont vu leur situation économique se détériorer au cours des dernières années. La coopération économique avec les pays en développement doit tenir compte de la diversité des possibilités et des besoins dans les domaines essentiels que sont le développement, les échanges, la dette et le financement. Les pays développés doivent s'efforcer d'assurer des conditions plus favorables à la croissance et aux exportations des pays en développement, dans l'intérêt de ces pays comme, d'une manière plus générale, dans celui de l'économie

mondiale. A cet égard, la mise en œuvre des orientations et des objectifs énoncés dans le présent communiqué représentera une contribution significative des pays de l'OCDE à l'amélioration des perspectives globales.

Les politiques économiques qu'ils mènent resteront un facteur déterminant pour l'avenir des pays en développement. C'est essentiellement de ces politiques que dépendent la confiance, l'épargne et les investissements, tant sur le plan intérieur qu'à l'étranger. Tous les pays en développement qui se lancent dans des réformes économiques pour engager un processus de développement sur des bases saines doivent être soutenus et encouragés par tous les moyens possibles, y compris un meilleur accès aux marchés et l'aide publique au développement. A cet égard, il convient de maintenir et, autant que faire se peut, d'accroître les flux d'aide au développement, ainsi que d'en améliorer la qualité et l'efficacité. Pour ce qui est des pays en développement dont l'économie a déjà une certaine force, ils devraient progressivement s'intégrer au système commercial multilatéral, avec tous les droits et obligations que cela implique. Il importe que les possibilités offertes par le secteur privé soient pleinement exploitées.

La charge considérable de la dette constitue encore un obstacle majeur à la croissance dans certains pays à revenu intermédiaire lourdement endettés. La stratégie coopérative retenue pour le traitement de ces problèmes n'a pas d'alternative possible aujourd'hui. Seule une collaboration plus poussée de toutes les parties concernées – gouvernements des pays débiteurs et des pays créanciers, institutions financières internationales et banques privées – permettra, au cas par cas, de réduire les tensions dans des conditions propices à la croissance. Certains pays ont déjà enregistré des résultats notables dans cette voie. Cependant, dans certains cas, des difficultés dans le processus d'ajustement et de financement mettent en relief la nécessité d'introduire des améliorations. La recherche de formules novatrices et plus souples en matière de financement, tant privé que public, devrait contribuer de façon déterminante à rendre plus supportables les charges de la dette et à rétablir les flux de capitaux.

Les problèmes de la dette sont plus contraignants encore dans les pays à faible revenu. Des pays de l'OCDE ont récemment proposé de nouvelles mesures visant à réduire le poids du service de la dette pour les pays les plus démunis, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne, qui se lancent dans des programmes énergiques d'ajustement axés sur la croissance. On s'efforcera d'obtenir d'urgence que les discussions en cours entre les gouvernements des pays créanciers aboutissent rapidement.

Pour les pays en développement les plus démunis, l'apport d'un volume suffisant de financements assortis de conditions libérales est essentiel. La contribution des pays de l'OCDE à cet égard est déjà substantielle mais devrait encore être accrue. L'ampleur et les formes de l'aide doivent être en rapport avec les exigences croissantes des programmes de réforme et des efforts généraux de développement. Les nouvelles lignes directrices du CAD, visant à utiliser l'aide pour soutenir des politiques et des programmes de développement plus efficaces et à renforcer la coordination de l'aide avec les pays en développement, sont accueillies avec satisfaction.

Les pays en développement tributaires de produits de base se trouvent dans une situation difficile, étant donné l'évolution probable de la conjoncture pour nombre de ces produits. Une accélération de la croissance mondiale améliorerait les perspectives de ces pays. De nouveaux efforts devraient être déployés pour diversifier leurs économies et s'attaquer aux problèmes structurels et de développement que pose cette dépendance. Des actions visant à éliminer les mesures qui faussent les échanges de produits de base contribueront grandement à améliorer les perspectives d'exportation pour les pays en développement tributaires de ces produits.

La VII^e session de la CNUCED sera l'occasion d'examiner avec les pays en développement les grands problèmes et les principales questions qui se posent aux gouvernements touchant l'économie mondiale en vue de promouvoir des analyses communes et des politiques efficaces en faveur des échanges et du développement. ■

tème scolaire à Genève — un exemple intéressant en raison de la forte proportion d'élèves étrangers dont beaucoup appartiennent aux couches sociales favorisées — a, elle aussi, montré que les facteurs responsables des difficultés scolaires étaient, par ordre d'importance, le milieu social, l'âge d'arrivée à Genève et la nationalité.

Toutefois, le rapport Swann publié en mars 1985 aboutit dans le cas de la Grande-Bretagne à une conclusion différente. Cette étude examine les résultats médiocres des jeunes Antillais, en même temps qu'elle fait une analyse plus générale de la situation des autres minorités ethniques. Elle constate une différence sensible entre les performances des Asiatiques et celles des Antillais ; les résultats de ces derniers sont beaucoup plus faibles, bien que les enfants des deux groupes appartiennent à des communautés ayant un statut semblable, fassent partie de la même couche sociale et que, dans un cas comme dans l'autre, la grande majorité d'entre eux ait la nationalité britannique. Après avoir examiné divers facteurs tels que le racisme, le QI, les conditions socio-économiques et les facteurs éducatifs, l'étude constate qu'aucun d'eux ne peut à lui seul expliquer les difficultés scolaires de certains groupes ethniques minoritaires, ou les résultats — meilleurs — des jeunes Asiatiques.

Le rapport de l'OCDE attire l'attention sur ce cercle vicieux dans lequel l'échec engendre l'échec. Il s'interroge sur la validité des méthodes actuelles d'éducation des jeunes étrangers : pourquoi ne tirent-ils pas pleinement profit du système scolaire du pays hôte ? Que faire devant l'accroissement de la proportion d'élèves étrangers d'une année sur l'autre ? Comment corriger leur inégale représentation suivant les niveaux d'enseignement ?

Résoudre les problèmes que posent les sociétés pluriculturelles est un défi pour le système éducatif dont la fonction a été de bâtir des sociétés unifiées et homogènes ; l'enseignement doit maintenant assumer cette mission avec plus de souplesse. Aujourd'hui les enseignants doivent s'occuper de groupes ethniques beaucoup plus différents que les minorités nationales, et prendre en compte une série de problèmes nouveaux. Décider si l'on doit obliger les jeunes filles arabes à participer à des cours mixtes d'éducation physique n'est qu'un exemple des problèmes que pose la conciliation entre diversité culturelle et exigences du système éducatif du pays d'accueil.

Il n'y a ni panacée ni solution miracle aux difficultés que soulève la présence d'enfants de migrants toujours plus nombreux dans les écoles des pays de l'OCDE. Comment les intégrer au pays hôte, leur donner la possibilité d'un bon métier et d'un avenir meilleur tout en leur permettant de conserver leur spécificité culturelle ? C'est une question urgente pour la plupart des gouvernements. ■

Environnement-développement

Études d'impact et aide

Un projet d'aide au développement ne peut contribuer durablement au progrès économique et social que si son incidence sur l'environnement local est prise en compte. En d'autres termes, il faut le passer au crible d'une étude d'impact, selon un rapport et des recommandations du Conseil de l'OCDE¹.

Cest sur leur propre territoire et pour leur propre compte que les pays de l'OCDE ont acquis l'essentiel de leur expérience dans le domaine des études d'impact. Les projets qui en font l'objet sont toujours des activités qui, de par leur taille, leurs caractéristiques ou leur emplacement, peuvent avoir des répercussions néfastes sur l'écologie locale. Citons dans le désordre les grands projets industriels, les travaux d'infrastructure, l'exploitation

des ressources hydrauliques, la production d'électricité, l'extraction de combustibles et de minerais, les opérations sur les produits chimiques et les déchets dangereux, le traitement des eaux usées, la gestion des forêts, le tourisme et les loisirs.

Pour les experts de l'OCDE, les études

1. *Evaluation environnementale et aide au développement (Monographie sur l'environnement, n° 4), OCDE, Paris, 1987.*



d'impact doivent être appliquées à l'aide au développement. Les types de projets ou de programmes qui exigent une telle étude sont les mêmes dans le tiers monde que dans les pays développés (voir encadré). Car, bien que différents par l'ampleur et par le contexte socio-économique dans lequel ils s'insèrent, les programmes d'aide ont de nombreuses similitudes avec les projets nationaux. Avec une variante imposée par les conditions écologiques des pays en développement : l'analyse des incidences sur le milieu est *toujours* nécessaire, quelle que soit l'activité envisagée, dès qu'on intervient dans un secteur « fragile » (zones humides, récif corallien, marécage à palétuviers).

Obstacles

En règle générale, les questions d'environnement ne sont pas prioritaires dans les pays du tiers monde. Elles y sont la plupart du temps supplantées par d'autres impératifs du développement économique. Le manque de sensibilisation à ces problèmes et l'absence de volonté politique — en particulier dans les hautes sphères de l'administration — expliquent les nombreux obstacles qui bloquent la réalisation des études d'impact, puis l'utilisation des résultats obtenus. Quant aux responsables d'organismes publics et aux milieux industriels, ils considèrent ces études comme un frein de plus à l'aboutissement de leurs projets. Et ce ne sont pas les populations rurales, premières victimes des dommages causés à l'environnement dans le tiers monde, qui sauront leur faire changer d'avis.

Le tableau n'est cependant pas tout noir. On constate, dans certains pays, un intérêt accru pour ces questions, notamment pour tout ce qui touche au déboisement. En matière de législation sur la protection de la nature, quelques Etats s'efforcent de regrouper les réglementations existantes en un ensemble plus cohérent et plus complet. Quelques-uns sont même allés jusqu'à introduire dans leurs législations ou dans leurs mécanismes administratifs l'obligation de procéder à une étude d'impact pour tout nouveau projet de développement (même si les procédures de mise en œuvre ne sont pas toujours très efficaces). Les premiers à s'engager dans cette voie ont été les pays du sud-est asiatique, suivis par l'Amérique latine et le Proche-Orient, l'Afrique se montrant plus réticente.

Malgré ces quelques progrès récents et clairsemés, le retard pris par le tiers monde est très important. Aux pays de l'OCDE d'en tirer les conséquences dans le domaine de l'aide au développement, en fournissant l'appui technique et financier nécessaire pour effectuer des études d'impact dans de meilleures conditions : campagnes de sensibilisation du public, création de bases de données scientifiques, programmes de formation à la gestion de l'environnement, etc.

Or, même si les pays donateurs tiennent généralement compte des facteurs liés à la sauvegarde du milieu dans la planification de leurs projets d'aide, leur démarche n'a

rien de systématique. Rares sont ceux qui suivent des procédures ou des principes directeurs définissant précisément les catégories de travaux nécessitant une étude d'impact, comme le recommande le Conseil de l'OCDE. Les Etats-Unis sont les seuls à avoir adopté une loi dans ce sens. La plupart du temps, on laisse les agences d'aide décider s'il y a lieu ou non de procéder à une telle étude.

Réalisations

Le rapport examine quatorze études d'impact réalisées dans le tiers monde par les organismes d'aide de neuf pays de l'OCDE. L'USAID (*United States Agency for International Development*) présente par exemple les enquêtes écologiques préalables à la construction d'une usine de transformation des viandes en Thaïlande ou à l'aménagement du fleuve Mahaweli au Sri Lanka ; l'Agence japonaise de coopération internationale fait part de son expérience d'implantation d'une centrale au charbon et d'une aciérie intégrée à Singapour, ainsi que de la mise en place d'un système de gestion des déchets à Bangkok ; le cas proposé par la France a trait à l'irrigation de 12 000 hectares dans le nord du Cameroun.

Ces études accordent toutes une très grande importance à l'impact socio-économique des projets soumis à évaluation. Les déplacements de populations, les modifications des relations sociales et politiques, la création indirecte de villes ou d'agglomérations, l'entrecroisement des modes de vie et le mélange de groupes ethniques — conséquences plus ou moins immédiates de ces grands travaux — y sont souvent perçus comme aussi graves que les effets pervers sur le milieu naturel.

Tous les observateurs le soulignent : l'étude d'impact doit être intégrée dès les premières étapes de la conception d'un programme de développement. Elle constitue l'un des éléments fondamentaux de sa faisabilité, au même titre que l'ingénierie, les techniques utilisées et le coût. Ainsi, dans le cas de la centrale hydro-électrique du lac Sentani, en Indonésie (projet canadien), l'ampleur des travaux a été fortement réduite à l'issue de l'étude d'impact : il a été décidé de maintenir le niveau du lac dans des limites « normales », afin d'éliminer presque totalement les éventuels effets dommageables pour la collectivité et le milieu naturel.

Par contre, lorsqu'une étude d'impact est considérée comme un simple complément à des projets mis sur pied en fonction d'autres critères, elle ne peut déboucher — au mieux — que sur des mesures d'atténuation qui, cependant, peuvent avoir des effets très positifs. Exemple : la construction, entreprise par l'USAID, de barrages sur le fleuve Mahaweli. Ici, l'évaluation a conduit à des palliatifs importants face à la destruction d'une partie de la forêt : aménagement de réserves pour la faune et la flore sauvages, plantation d'arbres et lancement d'une campagne de lutte contre la malaria.

Autre enseignement de ces quatorze études de cas : la population locale constitue la plupart du temps une source d'informations précieuses. Dans les régions reculées du tiers monde, où la situation de l'environnement et ses caractéristiques sont mal — voire pas du tout — connues, les villageois, les membres de tribus, les pêcheurs peuvent fournir des renseignements parfaitement fiables — souvent plus sûrs que les observations recueillies sur place par les experts occidentaux. A condition, bien entendu, qu'on leur demande leur avis...

* * *

L'expérience acquise par les pays Membres montre qu'il n'est ni possible ni souhaitable d'adopter des méthodes identiques pour examiner les incidences écologiques des différents programmes d'aide au développement. Mais que des objectifs communs s'imposent. C'est pourquoi le Conseil de l'OCDE a adopté une recommandation sur les procédures, l'organisation et les ressources auxquelles les agences d'aide doivent avoir recours pour évaluer l'impact de leurs projets sur l'environnement.

L'avenir dira si ces mesures sont suffisantes pour freiner la rapide dégradation écologique dans les pays du tiers monde.

POUR QUELS PROJETS ?

Les projets ou programmes pour lesquels une étude d'impact apparaît indispensable peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- changements importants des modalités d'exploitation des ressources renouvelables : conversion de terres en terrains agricoles ou sylvicoles ou en pâturages, développement rural, production de bois
- modifications importantes des pratiques utilisées dans le domaine de la pêche ou de l'agriculture (cultures nouvelles, mécanisation à grande échelle, utilisation de produits chimiques)
- exploitation des ressources hydrauliques : barrages, travaux d'irrigation et de drainage, approvisionnement en eau
- ouvrages d'infrastructure : routes, ponts, aéroports, ports, lignes électriques, oléo et gazoducs, chemins de fer
- activités industrielles : usines métallurgiques ou chimiques ou de traitement du bois, centrales électriques, cimenteries, raffineries et installations pétrochimiques, industries agro-alimentaires
- industries extractives : mines, carrières, extraction de tourbe, de pétrole ou de gaz
- gestion et élimination des déchets : réseaux d'assainissement, stations d'épuration, décharges, usines de traitement des ordures ménagères et de déchets dangereux.

L'aide au développement sud-sud

Dans les années 60, les principaux donateurs d'aide du tiers monde étaient la Chine et l'Inde. Un certain nombre d'autres pays, notamment la Yougoslavie, fournissaient essentiellement des bourses d'études et des experts. Ils se sont depuis multipliés et, en plus des producteurs de pétrole de l'OPEP, comprennent aujourd'hui l'Argentine, le Brésil, le Mexique, la République de Corée, l'Égypte, le Pakistan... et d'autres encore². Israël est aussi un fournisseur important d'assistance technique.

L'aide sud-sud n'est pas en soi originale. Les quatre modes les plus courants sont l'aide financière, l'assistance technique – bourses d'études et services d'experts, financés en totalité ou en partie par le pays donneur –, les secours d'urgence et l'aide alimentaire.

Les pays donateurs contribuent à des organismes régionaux ou fournissent une aide directe dans le cadre d'un accord bilatéral ou d'un groupement régional, comme la Ligue arabe au Moyen-Orient ou le plan de Colombo en Asie. Les bénéfi-

Les pays en développement sont de plus en plus nombreux à fournir... une aide au développement. Pour quelles raisons ?

Commerciales, bien sûr, les concours financiers et la coopération technique étant de plus en plus destinés à la conquête de nouveaux marchés, mais aussi humanitaires et politiques¹.

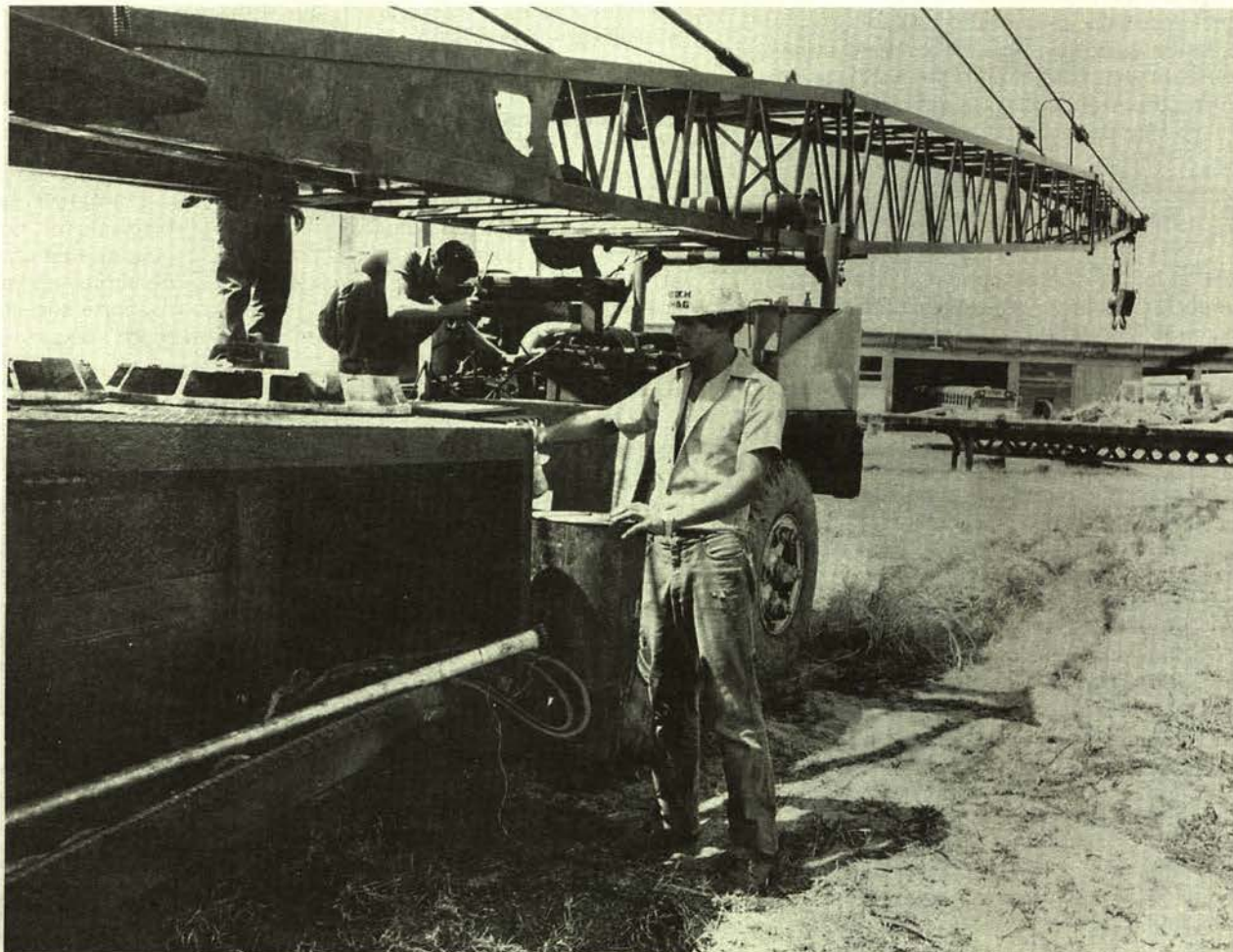
ciaires d'une aide directe sont souvent des pays voisins et/ou en crise (guerre, famine, tremblement de terre...), comme le Nicaragua, aidé depuis le début des années 80 par de nombreux Etats d'Amérique latine. Les pays d'Afrique subsaharienne bénéficient, pour des raisons à la fois économiques et géopolitiques, d'une aide croissante venue d'Asie et d'Amérique latine.

L'aide sud-sud est principalement affectée à des projets – notamment dans l'agriculture, les infrastructures et les industries légères. Seule l'Inde accorde à l'heure actuelle une aide hors projet régulière sous forme de soutien budgétaire au Bhoutan et au Népal.

Les instruments de financement ont évolué dans le sens d'un renchérissement. L'exemple du Mexique est à cet égard significatif. Celui-ci s'est engagé en 1980 aux côtés du Venezuela à accorder des prêts à six pays de l'Amérique centrale et trois des Caraïbes, à concurrence de 30 % de la valeur du pétrole qu'ils leur livraient en un an. Ces prêts étaient initialement porteurs d'un intérêt de 4 % et remboursables

1. Pour plus de détails, voir *Coopération pour le développement – Rapport 1986, OCDE, Paris 1987*.

2. Il est difficile de dresser un bilan exhaustif de l'aide au développement entre pays du tiers monde, car il n'existe pas de statistiques complètes et précises. Les informations proviennent en général des pays bénéficiaires, d'organismes internationaux ou de la presse. Comparaisons et analyses doivent en conséquence être menées avec prudence.



L'OPEP a été un des financiers du projet portuaire Puerto Castilla, Honduras.

en cinq ans. S'ils étaient affectés par les bénéficiaires à des projets de développement intéressant le secteur de l'énergie, ils pouvaient être transformés en prêts de développement à 2 % remboursables en 20 ans avec un délai de franchise de cinq ans. Renouvelé plusieurs fois, ce programme a été modifié en 1984. Le plafond d'obtention des prêts est tombé de 30 à 20 % et le taux d'intérêt a doublé de 4 à 8 %. La possibilité de conversion a été maintenue, mais le coût de l'argent est passé à 6 % au lieu de 2 %.

Promotion des exportations

Un nombre croissant de pays en développement parmi les plus avancés ont mis sur pied ces dernières années des programmes de promotion des exportations à des conditions libérales ou non. Le Brésil, par exemple, a fondé son aide en grande partie sur des échanges commerciaux assortis de conditions non libérales. Outre une contribution aux organisations multilatérales (17,9 millions en 1985, contre 53,1 millions en 1984), les seuls prêts qu'il accorde à des conditions avantageuses sont destinés à la Bolivie et au Paraguay, ses voisins, pour financer des projets régionaux communs. Mais pour ouvrir de nouveaux marchés à sa production industrielle croissante, le Brésil a mis en place des programmes facilitant l'achat de ses biens et services.

Outre la promotion de leurs exportations, les pays en développement recourent de plus en plus à la fourniture de personnel qualifié et de savoir-faire technique, à la création de co-entreprises et à l'investissement direct, souvent effectué par l'intermédiaire d'entreprises multinationales, originaires des pays du tiers monde.

Avantages comparatifs

L'aide sud-sud est souvent intéressante pour les pays bénéficiaires. Elle est en général bien adaptée aux économies en développement : les pays donateurs ont l'expérience de projets à forte intensité de main-d'œuvre, faisant appel à des matières premières locales et à des techniques intermédiaires ou peu sophistiquées dont les coûts d'exploitation sont plus faibles. Le taux de rémunération du personnel technique est moins élevé que celui des experts de pays industriels et pour ce qui est des Chinois, ils acceptent les conditions de vie de leurs homologues locaux.

Certains pays, comme le Brésil, la Corée ou l'Inde, ont su adapter des techniques complexes acquises des pays industrialisés aux nécessités du receveur. D'autres ont développé des compétences particulières, comme la lutte contre la désertification, qu'ils peuvent transmettre. Nombre de pays bénéficiaires estiment, en outre, que les donateurs du tiers monde ont une position de neutralité vis-à-vis de leur politique et de leurs projets économiques.

La Chine : des atouts particuliers

Intérêt réciproque, efficacité et modicité de l'investissement : ces trois principes sous-tendent la politique d'aide au développement de la Chine, premier donateur du tiers monde après l'OPEP. L'aide chinoise est à beaucoup d'égards exemplaire, tant par son volume et son universalité que par ses méthodes, souvent bien adaptées aux besoins des bénéficiaires.

En 1985, la Chine a consacré 168 millions de dollars à l'aide publique au développement soit 0,06 % de son PNB (tableau). A cette date, elle avait engagé au total plus de 9,6 milliards de dollars. Les versements, malgré des retards importants, pourraient avoir atteint au total 7,5 milliards y compris l'apport aux organisations multilatérales de 300 millions de dollars.

La Chine aide tous les pays, où qu'ils se trouvent et même quel que soit leur niveau de développement, puisqu'il lui arrive souvent d'apporter assistance à des pays dont le PNB par habitant est plus élevé que le sien. Au cours des années, sa politique d'attribution a cependant considérablement évolué. Centrée jusqu'en 1978-1979 sur le Vietnam, la Corée du Nord et le



Des grands projets comme le chemin de fer entre la Tanzanie et la Zambie font partie du passé de l'aide chinoise, maintenant orientée vers le développement rural et l'industrie légère.

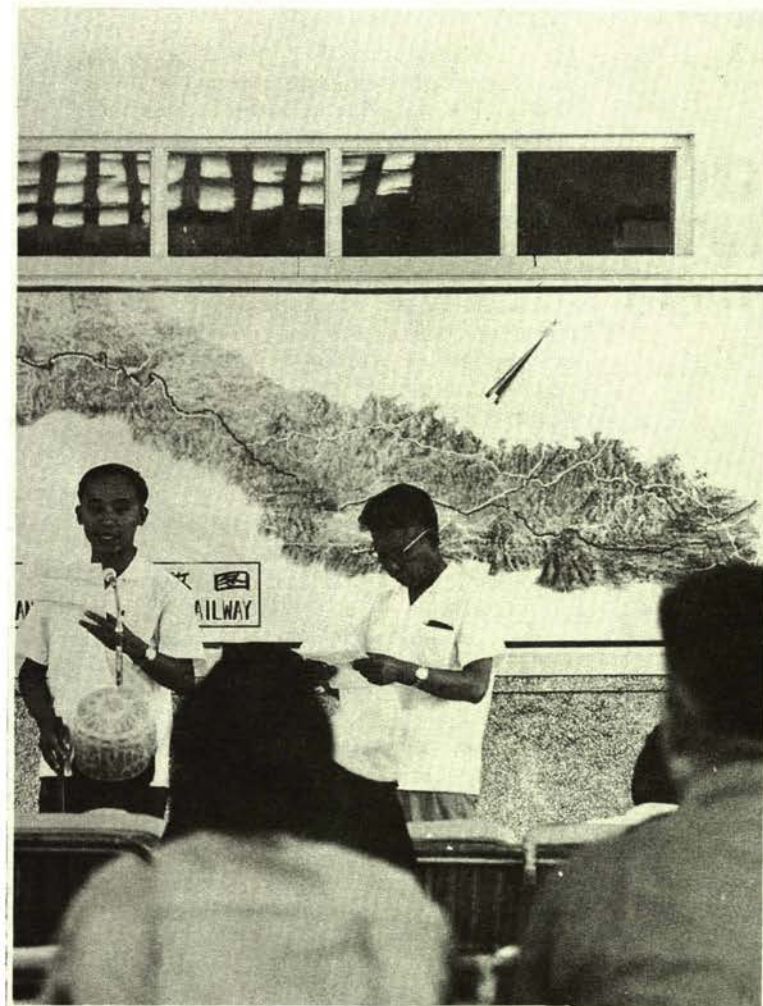
Cambodge, elle s'est orientée progressivement sur l'Afrique et, depuis 1985, sur l'Amérique latine.

L'ampleur de l'aide a elle aussi évolué. Bien que la Chine continue à considérer sa politique de coopération comme la marque de son attachement au tiers monde et aux rapports sud-sud, elle entend, particulièrement depuis le début des années 80,

AIDE DE LA CHINE

Estimation des versements, millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Aide bilatérale						
prêts	218	163	209	167	178	153
dons	5	5	14	16	34	27
Total brut	223	168	223	183	212	180
Remboursements	29	24	27	32	30	43
Total net	194	144	196	151	182	137
Contributions multilatérales						
TOTAL	334	148	301	155	186	168
En % du PNB	0,12	0,06	0,12	0,06	0,07	0,06
PNB (milliards de dollars)	286	268	261	277	282	272



adapter son aide à ses capacités financières et techniques propres. Les nouveaux engagements ne concernent plus de grands projets, comme le chemin de fer entre la Tanzanie et la Zambie, ou le port en eau profonde de Nouakchott. La Chine se concentre aujourd'hui sur de petits projets, particulièrement dans l'agriculture et le développement rural, l'industrie légère et l'infrastructure. Elle accepte également de financer la remise en état d'installations existantes construites dans le passé avec son aide, la fourniture de pièces de rechange et l'entretien des routes. Elle continue toutefois à construire des « stades » et des « palais de l'amitié », dernières concessions à une politique de prestige.

Conditions financières

Les conditions financières accordées par la Chine restent très libérales. En principe, toute aide est fournie sous la forme d'un don ou d'un prêt sans intérêt. L'élément de libéralité fluctue beaucoup d'année en année, allant de 95 % en 1982 à 70 % en 1985. Les changements sont dus à la fois à des variations dans la part respective des dons dans l'engagement total, influencée elle-même par les contributions aux organismes internationaux et à un durcissement des conditions financières des prêts. En effet, alors qu'à la fin des années 70, les prêts chinois étaient remboursables sur 20 ou 30 ans avec un délai de grâce allant de 10 à 15 ans, aujourd'hui, ils sont limités à 10 ans avec un délai de

5 ans qui, le cas échéant, peut être doublé. En fait, il ne semble pas que ces conditions soient appliquées avec rigueur. La Sierra Leone et le Soudan auraient en 1984 contracté des prêts avec la Chine remboursables respectivement en 50 et 25 années. En règle générale, l'aide est liée à l'achat de biens et services chinois. Selon les accords, les remboursements sont effectués en monnaie convertible ou, solution la plus couramment pratiquée, en biens locaux.

Assistance technique

L'assistance technique, volet important du programme d'aide chinois, a subi elle aussi quelques mutations. Dans le passé, le pays bénéficiaire ne finançait que les dépenses locales des coopérants chinois, réputés pour la modestie de leur niveau de vie (100 à 300 dollars par mois selon les estimations). Si la Chine continue à fournir une assistance technique pratiquement gratuite en agronomie, médecine et dans l'enseignement, les services de la plupart des travailleurs et techniciens chinois sont depuis 1979 assurés contre remboursement. Les salaires mensuels de ce personnel sous contrat sont maintenant évalués à 400 dollars pour les ouvriers et 2 000 dollars pour les directeurs de projets, sommes qui demeurent faibles par rapport à celles que reçoivent les coopérants d'autres pays.

Fin 1985, plus de 27 000 experts et ouvriers chinois travaillaient à l'étranger dans le cadre de contrats de prestations de

services, apportant à la Chine 900 millions de dollars en devises convertibles. Si l'on comprend les travailleurs dans les projets de construction, le nombre des Chinois employés hors du pays était de 59 000 personnes fin 1985.

La Chine s'est engagée dans la réalisation sous contrat de projets de construction, la prestation de main-d'œuvre et la création de co-entreprises. Parce qu'elle a une expérience déjà ancienne dans de nombreux pays en développement et qu'elle pratique des prix raisonnables, elle a signé plus de 1 600 contrats avec 85 Etats portant sur plus de 4,2 milliards de dollars de 1981 à 1985.

Les pays du tiers monde apprécient, semble-t-il, le mode de coopération qui caractérise l'aide chinoise : l'emploi de techniques intermédiaires, voire simples, un personnel qualifié mais peu cher, des projets conçus pour être gérés par les habitants du pays bénéficiaire, et pour que les coopérants restent peu de temps, des justifications et une documentation à fournir réduites au minimum. Spécialistes de l'agriculture et du développement rural (culture céréalière, canne à sucre, riziculture, pêche...), mais aussi des transports et de la construction, les Chinois paraissent bien positionnés sur le marché du développement et deviennent des partenaires appréciés pour certaines de leurs technologies intermédiaires ou simples dans le cadre de projets triangulaires ¹.

1. Pour une analyse plus approfondie et détaillée, voir *Le programme d'aide de la Chine*, OCDE, Paris 1987.

L'Inde : spécialiste de l'expertise-conseil



L'Inde a contribué à l'amélioration du système des télécommunications au Népal.

AIDE DE L'INDE Versements millions de dollars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985 ¹
Aide bilatérale						
prêts publics	59	38	40	40	48	46
dons	49	57	62	67	53	50
Total brut	108	95	102	107	101	96
Remboursements	16	16	16	16	17	18
Total net	92	79	86	91	84	78
Contributions multilatérales						
	28	125	25	43	19	49
TOTAL	120	204	111	134	103	127

1) Chiffres provisoires.

La contribution de l'Inde à l'aide au développement est, après celle de la Chine, la plus importante du tiers monde, à l'exception de celle des pays de l'OPEP. En 1985, elle a atteint 127 millions de dollars, soit 0,06 % du PNB, contre 103 millions en 1984 (tableau). Une augmentation qui s'explique principalement par une part accrue des apports multilatéraux au Programme alimentaire mondial (PAM) et à la Banque asiatique de développement, et qui compense une baisse marginale de l'aide bilatérale, tombée à 80 millions de dollars.

Les trois quarts de l'aide bilatérale indienne sont consacrés au soutien budgétaire et à des aides-projets au Bhoutan et au Népal, ses voisins. Depuis quelques années toutefois, l'Inde diversifie son aide et consent de plus en plus de prêts publics à des pays africains, en particulier le Mozambique, l'île Maurice, le Ghana, la Tanzanie... A l'exception du Mozambique, ces Etats font partie du Commonwealth britannique et, pour certains, comprennent d'importantes minorités indiennes. Outre son soutien budgétaire au Bhoutan et au Népal, l'aide indienne est surtout axée sur l'infrastructure et, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, l'industrie légère et l'agro-industrie. Elle est aussi experte dans les transports et a, dans ce domaine, apporté une assistance technique en 1986 à l'Algérie et à l'Ethiopie. Les prêts au développement accordés par l'Inde sont en général assortis d'un intérêt de 5 % et remboursables sur 10 à 15 ans après un délai de franchise de 2 à 3 ans. Les conditions se seraient durcies ce dernier temps.

Outre son aide publique au développement, l'Inde a mis sur pied divers mécanismes de financement des exportations, par l'intermédiaire principalement de l'*Industrial Development Bank of India* et de la Banque d'import-export. Ces banques fournissent des crédits à des conditions non libérales et des lignes de crédits.

L'Inde a créé un grand nombre d'entreprises communes. Fin 1982, on en comptait 144 en Asie du sud et du sud-est, 44 en Afrique — dans le textile, l'ingénierie, l'industrie légère, l'agro-industrie, les produits pharmaceutiques, l'hôtellerie... D'après un rapport officiel, elles se seraient souvent révélées non rentables à cause d'une mauvaise gestion et d'une trop faible dimension.

L'Inde offre de plus — et c'est une de ses spécialités parmi les donateurs du sud — des services d'experts-conseils et d'ingénieurs en formation technique, conception de projets, recherche-développement, ingénierie. L'une des firmes ayant obtenu les meilleurs résultats dans les pays en développement est la *Rail India Technical and Economic Services Ltd.* (Rites), organisation d'expertise-conseil contrôlée par l'Etat. Birla, une entreprise privée, a construit trois papeteries au Kenya, au Nigeria et en Zambie en offrant un service complet d'expertise-conseil pour la production du papier, de la réalisation d'études de préinvestissement à la fourniture de matières premières. ■

Réformes fiscales : les principaux problèmes en jeu

par Jeffrey Owens¹

La réforme fiscale est à l'ordre du jour dans beaucoup de pays de l'OCDE. Pour plusieurs raisons : un mécontentement assez général du système actuel ; des critiques de plus en plus fréquentes de son injustice et de sa complexité ; de nouvelles évaluations du coût pour l'économie des inefficiences dues à la fiscalité. Un symposium, organisé par la France et l'OCDE, a récemment donné lieu à un échange de vues sur ce sujet (encadré). Les lignes qui suivent résument les questions en cause².

Une raison principale explique l'alourdissement considérable de la pression fiscale dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des deux dernières décennies : la nécessité de financer la croissance de l'Etat-providence. De fait, les recettes fiscales représentent à l'heure actuelle fréquemment plus de 40 % du PIB (graphique).

Or l'efficacité de l'intervention de l'Etat est, depuis quelques années, de plus en plus contestée ; le rôle du marché est mis en avant, les pouvoirs publics devant rester plus neutres ; dans de nombreux pays, un certain consensus se dégage pour considérer que la « taille » du secteur public devrait être réduite ou, au moins, cesser d'augmenter.

Les politiques fiscales ne sont pas restées insensibles à cette évolution et certains gouvernements sont en train d'examiner les différents moyens d'abaisser le niveau de la fiscalité. Les responsables politiques et d'autres avec eux croient beaucoup moins qu'avant à l'utilité des dépenses fiscales (subventions accordées par le biais du système fiscal) pour promouvoir des objectifs sociaux et économiques. On passe aussi les structures de la fiscalité au crible pour déceler les dispositions susceptibles de fausser les décisions économiques. Ces changements d'attitude ont contribué à l'intérêt actuel pour la réforme fiscale.

Questions sous-jacentes

Efficienc e économique et neutralité de l'impôt

La plupart des impôts faussent les décisions économiques. Même si l'on reconnaît que, dans bien des cas, c'est à dessein que le système fiscal n'est pas neutre, la question se pose comment réduire le plus possible ces effets. Une lourde fiscalité directe peut affecter défavorablement les attitudes à l'égard du travail et encourager les ménages à s'employer « au noir », à frauder ou à essayer par d'autres moyens d'éviter de payer des impôts. Lorsque les écarts dans le taux d'imposition effectif des

différents actifs sont importants, cela peut avoir une influence sensible sur la composition de l'épargne des ménages.

Quant au régime de l'impôt sur les sociétés, il peut fausser l'évolution des investissements en amenant les entreprises à investir pour des raisons fiscales plutôt que sur des critères de rentabilité foncière d'un projet. Et les taux relatifs de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés ainsi que la faculté de déduire les intérêts des dettes contractées peuvent inciter les entreprises à financer leurs investissements par emprunts plutôt que par fonds propres. Lorsque les taux d'imposition effectifs des profits et des dividendes présentent des différences importantes entre pays Membres, la répartition internationale du capital peut en être fâcheusement affectée.

Equité

Les problèmes d'équité se posent surtout à propos de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Trois grandes préoccupations sont au centre du débat : une capacité contributive similaire devrait se traduire par un même montant d'impôt ; les seuils devraient être suffisamment élevés pour exclure les ménages à très faibles revenus ; les femmes mariées ayant un emploi rémunéré ne devraient pas se voir appliquer un régime discriminatoire (question complexe qui ne peut être résolue que par un compromis entre les objectifs d'équité, de rendement de l'impôt et d'efficacité économique).

Simplicité

La complexité du système fiscal, outre l'inconvénient évident de rendre le système difficilement compréhensible, préoccupe les responsables à un double titre : elle

1. Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises, OCDE.

2. La fiscalité dans les pays développés, OCDE, Paris, 1987. Quelque 150 participants venant de 25 pays ont assisté au symposium : ministres, hommes politiques, chefs d'entreprise, syndicalistes, universitaires et hauts fonctionnaires.

ouvre la voie à la fraude et à l'évasion fiscales ; elle alourdit considérablement la tâche de l'administration des impôts ainsi que le coût pour le contribuable du respect de la législation.

Caractéristiques communes des projets de réforme

Malgré la diversité des systèmes fiscaux, des préférences politiques et des structures administratives, les projets de réforme élaborés dans différents pays, quel qu'y soit le poids de l'impôt, présentent beaucoup d'analogies.

Impôt sur le revenu des personnes physiques

- Elargissement de l'assiette de l'impôt par incorporation de nouvelles sources de revenus et suppression des privilèges fiscaux — la clef sans doute de la plupart des réformes.
- Refonte du barème de l'impôt, avec abaissement du taux maximum et diminution du nombre de tranches.
- Suppression ou réduction des inégalités dans l'imposition des différentes catégories de revenus (du travail, d'autres sources et des plus-values).

Impôt sur les bénéfices des sociétés

- Suppression ou réduction des traitements préférentiels et diminution de l'écart entre amortissement fiscal et amortissement économique.
- Abaissement sensible du taux nominal de l'impôt, dans certains cas étalé sur quelques années.
- Atténuation du traitement discriminatoire des dividendes par rapport à celui des bénéfices non distribués, soit par application d'un taux d'imposition plus faible aux bénéfices distribués, soit par octroi aux actionnaires d'un crédit d'impôt pour tenir compte de l'impôt sur les sociétés déjà payé sur les dividendes.

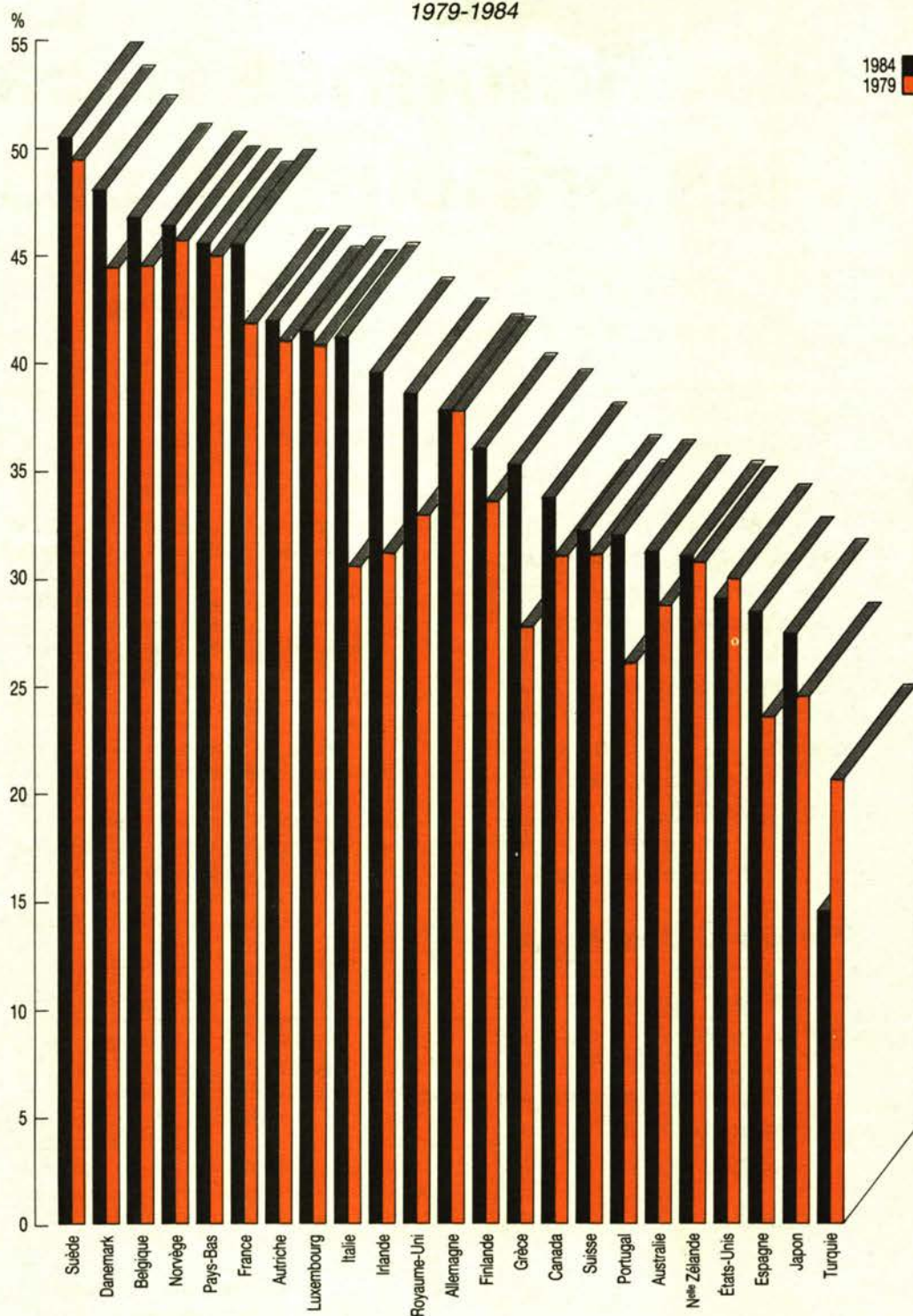
On envisage aussi fréquemment de modifier la structure globale de la fiscalité en accroissant la part des impôts sur la consommation, en particulier de la TVA qui, de l'avis de certains gouvernements, est plus neutre à l'égard des décisions d'épargner, d'investir et de travailler.

Obstacles à la mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre d'une grande réforme fiscale dépendent de toute évidence du cadre institutionnel et du système politique du pays considéré. Mais l'expérience nous a appris qu'il est toujours nécessaire de réfléchir à deux fois à la façon de présenter les objectifs de cette réforme si l'on veut obtenir l'adhésion — indispensable — de l'opinion publique.

Deux approches sont possibles. Si le gouvernement adopte un « profil bas », il définit la direction de la réforme et la met en œuvre sur une période relativement longue. Cette approche a l'avantage de maintenir une certaine stabilité dans le système. Un

RECETTES FISCALES TOTALES EN % DU PIB¹ 1979-1984



1. En ordre décroissant 1984 (1983 pour Australie, Belgique, Espagne, États-Unis, Grèce, Italie, Japon)

« profil haut » implique la fixation de grands objectifs et l'annonce, par le gouvernement, d'une réforme d'ensemble à réaliser dans un délai relativement court. Cela offre la possibilité de réduire sensiblement les taux d'imposition en échange de la suppression de privilèges fiscaux. Dans la mesure où aucun secteur ou aucun groupe d'intérêts ne se sent défavorisé par rapport aux autres, cette méthode peut bénéficier d'un soutien politique plus important.

Un certain nombre d'obstacles s'opposent à la mise en œuvre des réformes :

- Les différents objectifs assignés à la réforme fiscale peuvent être plus ou moins antagonistes. Les modifications visant à

favoriser l'épargne, par exemple, peuvent avoir pour effet de fausser les décisions d'investissement. Il se peut aussi que les dispositions tendant à égaliser la situation fiscale des familles, qu'elles aient une seule ou deux sources de revenus, aboutissent à une discrimination entre contribuables célibataires et mariés. De même, telle mesure visant à plus d'équité peut aller à l'encontre de la simplicité.

- Les objectifs poursuivis peuvent être ambigus. La plupart des réformes soulignent la nécessité de rendre le système fiscal plus neutre. Mais sur quel critère ? Pour certains pays, cela signifie que l'Etat doit intervenir pour contrebalancer la non-

PROJET DE RÉFORME A...



PROJET DE RÉFORME B...



PROJET DE RÉFORME C...



neutralité du système économique, pour d'autres qu'il doit s'abstenir.

• Les opinions continuent à diverger sur les effets économiques exacts des systèmes fiscaux et sur leur rôle de répartition, par exemple la signification de leurs effets sur le travail et l'investissement.

• Les réformes peuvent engendrer l'incertitude, perturber les projets des entreprises, saper la confiance et réduire la propension à investir.

• Une réforme de grande ampleur suscitera l'hostilité des nombreux groupes qui craignent de perdre leurs avantages parti-

culiers. L'élargissement de l'assiette de l'impôt par suppression des dépenses fiscales risque d'aliéner les contribuables constitués en groupes bien organisés (agriculteurs ou compagnies d'assurance par exemple) tandis que tous ceux qui bénéficieraient de cette réforme — la majorité — se font généralement moins entendre.

• Toute réforme fiscale se heurte enfin à des contraintes pratiques et administratives. En ce qui concerne la fiscalité des ménages par exemple, de nombreuses commissions de réforme se sont prononcées en faveur d'un impôt assis sur la consommation, mais les problèmes de régime transitoire et de fraude liés à un tel changement ont, dans tous les cas, dissuadé le gouvernement de retenir cette solution. La mise en place de nouveaux impôts (comme la TVA) peut demander des années et exiger une forte augmentation du nombre des fonctionnaires de l'administration fiscale.

* * *

En dépit de ces difficultés, d'importantes réformes sont en cours dans les pays de l'OCDE sous l'effet de l'évolution de l'opinion publique. Les Etats-Unis viennent d'achever une refonte, sans précédent depuis la guerre, de leur système fiscal. Plusieurs pays de l'Europe du Nord et du Pacifique ont adopté des réformes de grande ampleur tandis que la France entreprend, elle aussi, des modifications considérables. ■

De nombreux participants, s'exprimant à titre personnel au cours des discussions, ont considéré nécessaire une réduction des taux de l'impôt sur le revenu. Pour la compenser, on élargirait autant que possible l'assiette de l'impôt en supprimant certains abattements et exonérations.

De l'avis général, des privilèges fiscaux attachés à des formes particulières d'épargne n'ont probablement que très peu d'effet sur le volume global de l'épargne des ménages bien que des incitations spécifiques, en nombre réduit et bien ciblées, puissent avoir une forte incidence sur sa composition.

Les discussions sur l'imposition des bas revenus ont fait ressortir d'importantes variations entre pays à plusieurs égards : seuil d'application de l'impôt, nombre des ménages à faible revenu exemptés, taux d'imposition des ménages effectivement assujettis (ici les différences se réduisent si l'on tient compte des cotisations de sécurité sociale). L'on n'a pu s'entendre sur le niveau optimal du seuil d'imposition, tout en notant que beaucoup de projets de réformes visent à soustraire à l'impôt un grand nombre de contribuables. Quant à l'utilisation de la fiscalité pour atteindre les objectifs sociaux, elle a

QUELQUES ÉCHOS DU SYMPOSIUM

suscité le scepticisme de beaucoup de participants.

La question du choix entre une suppression des incitations fiscales et une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés a divisé les intervenants en deux groupes. Les premiers se sont prononcés en faveur de la suppression d'une bonne part des avantages fiscaux en vigueur, estimant souhaitable une plus grande neutralité entre le traitement des différentes catégories d'actifs, activités et branches. L'autre groupe a plutôt préconisé des abattements de caractère général comme moyen d'abaisser le taux d'imposition des revenus du capital et donc d'assurer plus de neutralité entre consommation présente et consommation future. En tout cas, une large majorité s'est déclarée convaincue qu'un élargissement de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, avec un petit nombre seulement d'allègements bien ciblés et des taux plus bas, permettrait d'accroître l'efficacité économique.

Dans les débats sur l'inflation et l'imposition des revenus de l'entreprise et du capital, la plupart des participants n'ont pas été favorables aux formules de compensation de la hausse des prix sauf lorsque l'inflation dépasse les 10 % pendant plusieurs années. En même temps, on a reconnu que les correctifs de circonstance avaient, dans bien des cas, nui gravement à l'équité et à l'efficacité du système fiscal.

Dernier thème : dans quelle mesure risque-t-on, en imposant les bénéfices d'abord au niveau de la société puis à celui de l'actionnaire — « la double imposition économique des dividendes » —, de fausser le rapport capitaux d'emprunt/capitaux propres et la décision de constituer ou non une entreprise en société ? Pour les uns ces effets sont sensibles, pour les autres non. En revanche, tous les participants ont jugé que la coexistence de systèmes différents d'imposition des dividendes avait des répercussions très importantes au niveau international et qu'il serait nécessaire de mieux comprendre les effets de ces différences sur la répartition internationale du capital. C'est une des questions sur lesquelles le comité des affaires fiscales de l'OCDE a l'intention de se pencher prochainement.

Investissements internationaux directs : tendances récentes

Alors qu'ils se multiplient aux Etats-Unis (encadré), les investissements internationaux directs se raréfient dans les pays en développement depuis la récession de 1981-1982. Ce phénomène préoccupant est lié, dans une certaine mesure, aux crises d'endettement de plus en plus aiguës que connaissent certains pays du tiers monde. Ces deux tendances sont retracées dans un rapport récent de l'OCDE¹.



Les membres de l'OPEP et les NPI ont été les principaux bénéficiaires, au sein du monde en développement, des investissements directs des pays industrialisés. *En haut* : Philips en Arabie saoudite; *en bas* : Ford à Taiwan.

La préoccupation que suscite la très sensible diminution du volume des investissements directs dans le tiers monde s'explique notamment par les graves problèmes économiques auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement. Problèmes liés au remboursement des emprunts considérables qu'ils avaient contractés à l'étranger dans une période où les perspectives de croissance s'annonçaient brillantes.

À la fin des années 70, les investissements étrangers continuaient de progresser à un rythme soutenu dans le tiers monde, rythme supérieur à celui des investissements directs dans les pays de l'OCDE. Mais, après un plafonnement de 1980 à 1982, ils ont rapidement diminué. Ainsi, d'une moyenne annuelle de 14 milliards de dollars entre 1975 et 1979, les nouveaux investissements dans les pays en développement sont tombés à 7,8 milliards en 1983 pour ne remonter que légèrement à 9,5 milliards en 1984. Cette baisse n'est certes pas propre aux pays en développement puisque leur part totale des investissements directs n'a guère varié entre la période 1974-79 (30 %) et 1980-83 (29 %). Mais ce sont eux qui pâtissent le plus de cette évolution.

Les investissements ont diminué avant que les crédits bancaires ne commencent eux aussi à se raréfier. Cela explique que, dans le total des apports financiers aux pays en développement, leur part soit tombée de 48 % en 1975 à 12½ % en 1983. En 1984, cette part est remontée à 28 %, le montant des crédits bancaires ayant été plus que divisé par deux (24 milliards contre 54).

Une réorientation géographique

La répartition géographique des investissements directs dans les pays en développement s'est profondément modifiée au cours des dix dernières années : augmentation de la part des nouveaux pays industriels (NPI) du sud-est asiatique, diminution de celle de l'Amérique latine. Ce dernier continent attirait dans les années 60 et 70 la majeure partie des investissements directs des pays de l'OCDE. Situation qui a radicalement changé du fait de la baisse des investissements extérieurs des États-Unis et surtout à la suite des graves difficultés éprouvées par beaucoup de pays latino-américains à assurer le service de leur dette extérieure. Que les NPI d'Asie absorbent à présent la majeure partie des investissements directs effectués dans les pays en développement s'explique par leurs performances économiques supérieures. Enfin, la situation des pays africains n'a pas beaucoup varié ces dernières années : ils représentent toujours une faible proportion du total des investissements directs.

1. Investissement international et entreprises multinationales : tendances récentes de l'investissement international direct, OCDE, Paris, 1987.

Jusqu'au début des années 80, les NPI et les pays membres de l'OPEP ont été les principaux bénéficiaires, au sein du monde en développement, des investissements directs des pays industrialisés. Fin 1981, 20 pays appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories se partageaient plus des deux tiers du total des investissements cumulés dans le tiers monde. Mais à cette date, la part des pays de l'OPEP était tombée à 16 % contre 25 % dix ans auparavant alors que celle des NPI atteignait 41 %. La nationalisation des intérêts pétroliers occidentaux dans beaucoup de pays de l'OPEP n'est pas étrangère à cette évolution.

La désaffection des investisseurs pour l'Amérique du sud sera-t-elle durable ? C'est la question qu'on peut se poser en voyant certaines sociétés se retirer complètement de pays latino-américains ou se contenter d'y maintenir leurs activités en cours sans effectuer aucun nouvel investissement majeur. Une attitude dictée par le gonflement de la dette extérieure et le rééchelonnement des remboursements auxquels s'ajoutent la dégradation de la situation des marchés et certaines mesures restrictives comme la limitation des possibilités de rapatriement des bénéfices. En outre, une enquête effectuée en 1984 sur les activités des sociétés américaines en Amérique du sud révèle un net pessimisme quant aux perspectives économiques de ce continent ainsi qu'une tendance générale à restreindre les opérations des établissements locaux (voire à les fermer) et à réduire les effectifs. Le Venezuela et le Mexique sont à cet égard les plus touchés. Il n'y a cependant pas eu de retrait massif et, la conjoncture ayant tendance à s'améliorer en Amérique latine, le pire est peut-être passé.

Cela ne signifie pas pour autant que le volume des investissements directs de l'étranger est ou va devenir suffisant pour apporter une contribution substantielle à la reprise économique de ces pays. Car les investissements directs dans les pays en développement sont autant une réponse qu'une contribution à ce développement. C'est d'ailleurs ce que démontre le maintien, voire l'accroissement, du volume des nouveaux investissements directs ces dernières années dans les pays du sud-est asiatique à forte croissance, en particulier Taiwan, Singapour, Thaïlande, Hong-Kong et Corée du sud. Le volume global des investissements directs en Extrême-Orient s'est également trouvé amplifié récemment par la progression des investissements en Chine, les sociétés multinationales s'intéressant de plus en plus à ce pays, évolution qui pourrait se poursuivre.

La répartition par secteurs des investissements directs dans les pays en développement s'est beaucoup modifiée depuis quinze ans. La part du secteur primaire — essentiellement l'extraction d'hydrocarbures et de minéraux — est allée en diminuant tandis que celle des services a augmenté très rapidement dans les années 80. Cela s'explique entre autres par la propension des organismes offrant leurs services aux industries manufacturières ou

extractives (banques, compagnies d'assurance, agences de publicité) à suivre les sociétés multinationales — leurs clients — lorsqu'elles s'implantent dans les pays en développement.

En 1971, huit grands pays industriels étaient à l'origine de 90 % du volume cumulé des investissements étrangers directs dans le monde en développement. Si la proportion était sensiblement la même douze ans plus tard, la part des pays traditionnellement investisseurs à l'étranger (États-Unis, Royaume-Uni et France) s'est réduite tandis que la présence de pays tels que l'Allemagne ou le Japon a considérablement augmenté.

Les pays en développement ont eux-mêmes commencé à investir ces derniers temps à l'étranger. Des sociétés multinationales originaires notamment du Koweït, du Brésil, d'Argentine, de Hong-Kong, d'Inde, du Mexique, des Philippines, de Corée du sud ou de Singapour ont ainsi étendu le champ géographique de leurs activités. Elles l'ont fait, il est vrai, dans des proportions encore très modestes et, en général, leurs investissements restent confinés aux pays d'une même région. Toutefois, les sociétés indiennes et coréennes déploient leurs investissements sur une vaste zone géographique, tandis que certains pays de l'OPEP, comme le Koweït et l'Arabie saoudite, ont des intérêts hors du Moyen-Orient. Par ailleurs, les investissements des pays de l'OPEP sont assez diversifiés, allant des activités liées au pétrole (pétrochimie, production d'engrais...) à la banque et au tourisme.

Promouvoir le développement économique

Dans la plupart des cas, les investissements étrangers dans les pays en développement ne représentent qu'une infime fraction de l'investissement total : moins de 1 % entre 1978 et 1980 dans 41 pays pour lesquels des données sont disponibles. La proportion est supérieure à 5 % dans 9 pays seulement : pour 7 d'entre eux — Singapour, Zaïre, Malte, Zimbabwe, Pérou, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Zambie — de 5 à 10 %, Panama et le Libéria ayant des taux exceptionnellement élevés.

De l'investissement étranger direct, on ne peut attendre qu'il résolve à lui seul les problèmes d'endettement et de développement du tiers monde. Son importance n'a en effet cessé de diminuer ces dernières années par rapport à celle des crédits bancaires. Ainsi, en 1983, les concours bancaires aux pays en développement représentaient quatre fois et demie le montant des investissements directs et ce rapport atteint 25 à 1 dans des pays lourdement endettés comme le Brésil et le Mexique. Récemment, cette évolution n'a pu être contrebalancée par la baisse considérable des crédits bancaires, ceux-ci ayant atteint un tel niveau qu'une augmentation en pourcentage, même très importante, des investissements directs n'eût bouleversé fondamentalement les données. ➤

Reste qu'on ne doit pas s'attendre à une nette reprise de ces investissements, faute d'une amélioration de la situation financière extérieure et des perspectives globales de croissance dans les pays lourdement endettés. Il faudra peut-être beaucoup de temps à ces derniers pour sortir du cercle vicieux : certaines mesures économiques destinées à résoudre leurs problèmes – restrictions aux importations, contrôle des changes, relèvement des taux d'inté-

rêt, compression de la demande interne, accroissement des emprunts sur le marché intérieur – tendent ainsi à dissuader les investisseurs étrangers ou nationaux.

Mais les investissements étrangers directs peuvent quand même apporter une contribution importante au développement dans la mesure où ils constituent une injection de capitaux frais dont le remboursement est plus étroitement lié que les crédits bancaires aux bénéfices dégagés.

En outre, à plus long terme, les résultats économiques globaux du pays receveur peuvent recevoir une impulsion déterminante des apports combinés de capital, de technologie et de compétence au niveau de la gestion. Bien des pays en développement surendettés commencent à apprécier la valeur des investissements directs, comparés aux autres apports de ressources, et la contribution qu'ils peuvent apporter à l'ajustement économique à long terme.



L'Allemagne a augmenté sa présence parmi les investisseurs internationaux. Ci-contre : usine Bayer en Inde.

LES ÉTATS-UNIS – PÔLE D'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Par rapport aux années 70, la progression des investissements étrangers directs de l'ensemble des pays de l'OCDE s'est ralentie. Cela en dépit du fait que leur volume total soit passé d'une moyenne de 18,6 milliards de dollars par an de 1975 à 1979 à 21,3 milliards entre 1980 et 1983.

Contrairement aux investissements japonais qui se sont stabilisés à un niveau élevé dans les années 80, ceux des États-Unis ont diminué plus que de moitié. Ce pays est devenu en effet importateur net d'investissements directs en 1982 pour un montant de 11,1 milliards de dollars, si l'on ne tient

pas compte des bénéfices réinvestis sur place par les filiales étrangères d'entreprises américaines. En revanche, si on inclut dans le calcul ces réinvestissements, qui sont une composante majeure de leurs investissements extérieurs, les États-Unis se trouvent de 1980 à 1983 investisseurs nets à l'étranger pour 7,2 milliards par an.

Quoi qu'il en soit, cela reflète une forte diminution des sorties nettes de capitaux destinés à s'investir à l'étranger ainsi que l'importance croissante des États-Unis comme pays d'accueil des investissements internationaux : leur part est passée de 29 % à

la fin des années 70 à 53 % au début des années 80.

Dans le même temps, le Canada et la plupart des pays européens (Allemagne, France et Bénélux notamment) ont vu diminuer les investissements directs réalisés sur leur territoire. Cela en raison de taux de croissance plus faibles qu'aux États-Unis depuis 1981-1982. Le Canada est le pays qui a le plus accru ses investissements directs aux États-Unis puisque sa part est passée de 9 % entre 1974 et 1979 à 23 % de 1980 à 1983. Au cours de la même période, la part de l'Europe est passée de 18 à 25 % tandis que celle du Japon restait stable à 10-11 %.

Importance de la stabilité

Les investissements directs peuvent être classés en deux catégories : ceux qui ont trait à la mise en place d'installations de commercialisation locale ou de services ; ceux qui consistent à construire une unité de production de biens d'exportation. Dans le passé, les investissements directs en Amérique latine visaient principalement à approvisionner les marchés locaux ; dans le sud-est asiatique, ils ont été surtout orientés vers la production aux fins d'exportation. Mais quel que soit le but de l'investissement, sa taille et le choix de son implantation dépendent essentiellement de considérations économiques à long terme : perspectives d'évolution de la demande sur les marchés visés et niveau des coûts de production dans le pays d'accueil.

Les investissements étrangers directs orientés vers la production de biens d'exportation doivent logiquement être moins conditionnés par l'environnement dans le pays d'accueil. Leur proportion tend d'ailleurs à augmenter même si la poursuite de cette évolution dépendra du maintien de l'ouverture des marchés des pays industrialisés. Les investissements directs dans les pays en développement pourraient ainsi être freinés par l'incertitude nourrie à cet égard par les tendances protectionnistes qui se font jour dans la zone OCDE.

Poussées par une concurrence internationale plus vive, les sociétés multinationales ont transféré leurs activités manufacturières dans les régions du monde où les coûts de production sont plus faibles. Comme ces considérations de coûts sont appelées à prendre encore plus d'importance dans l'avenir, les pays d'accueil doivent faire en sorte de maintenir des taux d'inflation modérés et des taux de change réalistes s'ils veulent attirer des investissements directs. Cela est d'autant plus vrai que les nouvelles technologies réduisent l'attrait des faibles coûts salariaux qui furent, dans le passé, un puissant facteur incitatif à délocaliser les installations dans les pays en développement. Car, contrairement aux premières activités relocalisées dans ces pays, les industries qui depuis quelque temps ont envisagé d'effectuer de gros investissements — l'industrie automobile par exemple — doivent avant tout réaliser de substantielles économies d'échelle. Or, cela peut également être fait dans les pays développés par une automatisation de la production. Elles se placent donc dans une perspective à long terme qui implique une confiance suffisante dans la stabilité de l'environnement du pays d'accueil. En somme, pour attirer ces gros investisseurs, les pays en développement doivent rivaliser de plus en plus, non seulement entre eux, mais encore avec les pays industrialisés.

Outre la stabilité de l'environnement et une politique économique adéquate, les investisseurs étrangers souhaitent trouver dans les pays en développement une réglementation des investissements qui leur permet de mener leur activité selon des critères commerciaux. L'investissement

étranger direct risque d'être découragé dans des pays qui subordonnent l'autorisation d'investir à certaines conditions telles qu'un contenu local minimum, un ratio production/exportation, des transferts de technologie, un partenariat ou une participation locale dans le capital. Ce type de mesures peut introduire une discrimination entre investisseurs nationaux et investisseurs étrangers au détriment de ces derniers et apparaître à leurs yeux comme les indices d'un climat peu favorable.

Ces restrictions se trouvent parfois contrebalancées par des avantages fiscaux. Mais les investisseurs étrangers sont

davantage sensibles à la garantie d'un environnement économique stable assorti d'un minimum d'entraves aux règles du jeu commercial et aux mécanismes du marché plutôt qu'à de telles incitations financières. Ces dernières années, certains pays en développement ont assoupli en ce sens leur réglementation afin d'attirer les investisseurs étrangers. Mais on ne peut encore parler à ce propos de mouvement général dans le tiers monde. Au demeurant, on n'a pas davantage constaté une poussée significative de l'investissement étranger direct consécutive à l'application de politiques moins restrictives. ■

Problèmes et stratégies économiques

Suède

La situation économique de la Suède s'est nettement améliorée depuis 1982. Presque tous les indicateurs ont évolué dans le bon sens : en 1986, le taux d'inflation annuel est revenu à 3-3½ %, le taux de chômage reste inférieur à 3 %, la balance des opérations courantes est devenue excédentaire (à proportion de 1 % du PNB) et le déficit du secteur public a considérablement diminué, passant pour l'ensemble des administrations publiques de 6 % du PIB en 1982 à environ 1½ %. Le rythme de croissance a toutefois été modeste en 1986 avec une hausse du PIB comprise entre 1½ et 2 %.

De fait, la réduction des déficits — demeurés longtemps à des niveaux trop élevés — était l'objectif prioritaire du programme de stabilisation globale et d'ajustement économique adopté en 1982. Il faut cependant noter que l'atténuation des déséquilibres économiques de la Suède s'explique également, pour une part non négligeable, par l'évolution plus favorable des facteurs externes (baisse des taux d'intérêt internationaux, chute des prix du pétrole et des autres matières premières). Ces effets n'étant pas susceptibles de se reproduire de si près, le gouvernement devra maintenir sous surveillance la politique économique intérieure afin de consolider l'acquis et faire en sorte que les objectifs de sa stratégie à moyen terme se réalisent.

L'effort de réduction du déficit budgétaire apparaît particulièrement remarquable dans la mesure où les dépenses publiques de la Suède représentent 65 % du PNB (en 1985). Grâce à l'instauration d'un prélève-

ment exceptionnel sur les compagnies d'assurance, le solde des administrations publiques devrait même être excédentaire en 1987. En outre, l'amélioration des finances publiques a été obtenue sans augmentation des prélèvements obligatoires dont le niveau se maintient à 51 % du PIB. Quant aux dépenses, elles ont été réduites en proportion du PIB, tandis que des mesures extra-budgétaires, telles que la dévaluation de la couronne en 1982, ont contribué à résorber le déficit par le biais d'une stimulation de l'activité dans le secteur privé. Autre facteur important : le ralentissement sensible de la progression des salaires dans le secteur public.

Une incertitude plane toutefois sur l'évolution économique future de la Suède car, sur deux plans essentiels, la stratégie du gouvernement n'a pas réussi. Depuis 1983, l'investissement productif et le solde extérieur contribuent de moins en moins à la croissance, contrairement à ce qui était escompté. Les échanges avec l'étranger ont même eu un impact légèrement négatif sur le PIB de 1984 à 1986. C'est là une conséquence de la forte croissance de la consommation intérieure et d'augmentations salariales supérieures à celles des pays concurrents. Une preuve qu'il est difficile à la fois de maintenir l'activité et l'emploi à un niveau élevé tout en essayant de transférer des ressources des secteurs abrités de l'économie aux secteurs exposés à la concurrence internationale dans le but de réduire le déséquilibre extérieur.

Le renversement du solde de la balance courante intervenu en 1986 n'est pas en

soi un signe vraiment encourageant pour le gouvernement puisque l'essentiel du redressement est dû à la baisse des prix à l'importation et à la diminution des intérêts versés à l'étranger. De plus, la désinflation conduit à sous-estimer la dégradation de la position extérieure de la Suède en 1984 et 1985 et à surestimer son amélioration en 1986. Les chiffres corrigés de l'inflation font en effet apparaître une tendance à la détérioration.

Pour supprimer les déséquilibres intérieurs et extérieurs sans pour autant accroître la pression fiscale et en restant proche du plein emploi, il est nécessaire que la contribution à la croissance des investissements et des exportations soit plus importante (ce qui implique de réduire en conséquence l'augmentation de la consommation des administrations publiques). La Suède doit pour ce faire améliorer sa compétitivité en maîtrisant mieux les coûts de sa main-d'œuvre par rapport à ceux en vigueur chez ses concurrents. Avec des coûts de production augmentant moins vite (et non plus vite) qu'ailleurs, la Suède améliorerait sa position concurrentielle et commencerait à accroître ses parts de marchés à l'extérieur, donc le volume total de ses exportations. Une évolution d'autant plus souhaitable que la demande intérieure a une forte propension à se porter sur les produits étrangers. Autre avantage d'une limitation de la progression des

salaires : l'amélioration du taux de rendement du capital investi inciterait les entreprises à investir davantage.

Parmi les causes de l'augmentation plus rapide des salaires en Suède qu'à l'étranger depuis le début des années 1980 : le maintien d'un niveau d'emploi plus élevé qu'ailleurs (et l'écart s'élargit). Cette performance s'explique en partie par la mise en œuvre d'une variété de dispositifs en faveur de l'emploi ainsi que de mesures temporaires visant à atténuer, sur le marché du travail, les répercussions de l'ajustement structurel. Mais cela ne diminue en rien l'influence d'un faible taux de chômage sur le rythme des hausses de salaires. La pénurie croissante de techniciens et de main-d'œuvre qualifiée a également influé sur le niveau des majorations salariales contractuelles. Enfin, une dernière explication réside peut-être dans le gonflement des bénéfices des sociétés à la suite des dévaluations de 1981 et 1982 : le rapport entre la productivité de la main-d'œuvre et ses coûts réels se situe à son plus haut niveau depuis 10 ans.

Pour que sa stratégie à long terme produise les résultats escomptés, le gouvernement doit créer un environnement permettant de contenir les coûts et les prix et de ne pas étouffer la croissance des exportations. Par ailleurs, une modération des augmentations salariales compatible avec le maintien du chômage à un niveau

relativement bas exigera, de manière générale, une beaucoup plus grande flexibilité dans la fixation des salaires et des prix. La politique consistant à rendre tolérables de fortes hausses de salaires en procédant à des dévaluations de la monnaie nationale n'est pas viable à long terme : elle risque de déboucher sur un enchaînement inflation/dévaluations. En revanche, une décentralisation du processus de négociations salariales permettrait de mieux refléter dans la structure des salaires, les différences de qualification et de conditions d'emploi selon l'entreprise ou le secteur d'activité. Une politique des revenus pourrait également s'avérer nécessaire dans la mesure où elle créerait un consensus autour des modalités générales de négociation salariale.

En 1987, la croissance suédoise devrait se poursuivre à peu près au même rythme que l'an dernier. Toutefois, l'excédent de la balance courante ne dépassera pas 1/2 % environ du PIB du fait de l'impact négatif du solde extérieur. Une déréglementation plus prononcée des mouvements de capitaux avec l'étranger rendrait plus crédible la volonté du gouvernement d'inscrire sa politique dans une perspective à long terme, les autorités se contraignant d'elles-mêmes à poursuivre avec détermination les objectifs macro-économiques qu'elles se sont fixés. ■



Un accroissement des exportations permettrait de mieux compenser le goût des Suédois pour des produits étrangers.

Nouvelles publications de l'OCDE

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

— Série 1986-1987

Études annuelles, très détaillées, pour les pays de l'OCDE, des tendances et des politiques économiques.

SUÈDE (avril 1987)

(10 87 25 2) ISBN 92-64-22914-0, 94 pages

AUSTRALIE (mars 1987)

(10 87 04 2) ISBN 92-64-22923-X, 122 pages

FRANCE (janvier 1987)

(10 87 14 2) ISBN 92-64-22913-2, 100 pages

YOUgoslavIE (janvier 1986)

(10 87 41 2) ISBN 92-64-22908-6, 102 pages

Chaque étude :

F28.00 £2.80 US\$6.00 DM12.00

(10 00 00 2) ISSN 0304-3363

Abonnement à la série 1986-1987 (18 à 20 études à paraître) :

F400.00 £40.00 US\$80.00 DM180.00

MESURE DE LA VALEUR AJOUTÉE AUX PRIX CONSTANTS DANS LES ACTIVITÉS DE SERVICE. Comptes nationaux : Sources et méthodes (1)/MEASUREMENT OF VALUE ADDED AT CONSTANT PRICES IN SERVICE ACTIVITIES. National Accounts: Sources and Methods (1)

(mars 1987) bilingue

(30 87 02 3) ISBN 92-64-02879-X, 108 pages

F55.00 £5.50 US\$11.00 DM24.00

AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

« Questions de fiscalité internationale »

N° 1. L'ÉVASION ET LA FRAUDE FISCALES INTERNATIONALES. Quatre études (avril 1987)

Ces quatre études portent sur l'évasion et la fraude fiscales qui prennent la forme d'opérations effectuées dans deux ou plusieurs pays. Le rapport examine comment les bénéfices sont transférés vers des refuges fiscaux et quelles sont les mesures prises par les pays pour combattre ces activités.

(23 87 01 2) ISBN 92-64-22925-6, 126 pages

F100.00 £10.00 US\$20.00 DM44.00

LA FISCALITÉ DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS.

Colloque international organisé par le ministère français de l'économie, des finances et de la privatisation et le comité des affaires fiscales de l'OCDE. Paris, les 12 et 13 janvier 1987 (avril 1987)

Les principaux pays industrialisés envisagent de procéder ou ont déjà procédé à des réformes importantes de leur fiscalité. Ce rapport donne un aperçu des réflexions qui ont inspiré ces réformes au colloque organisé en janvier 1987 par la France, en collaboration avec l'OCDE, et auquel ont participé des ministres, des hommes politiques, des hommes d'affaires, des universitaires, des syndicalistes et des représentants officiels des administrations fiscales de 25 pays.

(23 87 02 2) ISBN 92-64-22929-9, 110 pages

F75.00 £7.50 US\$15.00 DM33.00

Série « Harmonisation des normes comptables »

N° 2 — LES MÉTHODES DE CONSOLIDATION DES COMPTES DANS LES PAYS DE L'OCDE.

Rapport du groupe de travail sur les normes comptables (février 1987) bilingue

(21 87 01 3) ISBN 92-64-02876-5, 124 pages

F65.00 £6.50 US\$13.00 DM29.00

RENTABILITÉ DES BANQUES. Comptes des

banques avec notes méthodologiques par pays 1980-1984 (mars 1987)

L'évolution de la rentabilité bancaire et les facteurs qui agissent sur elle, constituent des indicateurs importants de l'état de santé des systèmes bancaires nationaux. Ces statistiques de l'OCDE sur les comptes des banques offrent aux spécialistes un instrument d'analyse unique en son genre pour évaluer l'évolution de la rentabilité bancaire durant la période 1980 - 1984.

(21 87 02 02) ISBN 92-64-22915-9, 240 pages

F95.00 £9.50 US\$19.00 DM42.00

TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX

N° 35 — novembre 1986. Étude spéciale. Le contrôle prudentiel des banques (février 1987)

(27 86 03 2) 126 pages

Le numéro :

F70.00 £7.00 US\$14.00 DM30.00

(27 00 00 2) ISSN 0378-6528 Abonnement 1986 (N° 33 à

N° 35) ou Abonnement 1987 (N° 36 à N° 38) :

F130.00 £13.00 US\$26.00 DM58.00

Il est possible de souscrire un abonnement combiné aux Tendances des marchés des capitaux et aux Statistiques financières de l'OCDE — Partie I (mensuelle)

(19 00 00 2) Abonnement 1987 :

F360.00 £36.00 US\$72.00 DM160.00

CONSUMMATION

LES CONSOMMATEURS ET L'ASSURANCE-VIE.

Rapport du comité de l'OCDE sur la politique à l'égard des consommateurs (avril 1987)

Les consommateurs des pays de l'OCDE placent plus de 200 milliards de dollars par an dans des polices d'assurance-vie. Mais une certaine confusion naît de l'insuffisance des informations qui sont publiées sur les polices proposées; et faute de concurrence entre les assureurs bien des clients ne peuvent comparer les divers services qu'ils leur offrent.

Ce rapport étudie l'état de ces problèmes et de quelques autres dans vingt pays de l'OCDE et expose plusieurs propositions de réforme.

(24 87 02 2) ISBN 92-64-22920-5, 88 pages

F60.00 6.00 US\$12.00 DM27.00

ENVIRONNEMENT

LE CHARBON. POLITIQUES D'ENVIRONNEMENT ET DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

(avril 1987)

Le charbon, dont les réserves sont abondantes, a un rôle plus important à jouer dans l'approvisionnement énergétique des pays de l'OCDE. Ce rapport examine les diverses dispositions législatives/institutionnelles prises par ces pays pour la protection adéquate de l'environnement, lors de la production et l'utilisation du charbon. Il présente également un certain nombre de conclusions d'ordre politique.

(97 87 01 2) ISBN 92-64-22909-4, 120 pages

F60.00 6.00 US\$12.00 DM27.00

TARIFICATION DES SERVICES RELATIFS A L'EAU (mars 1987)

L'eau constitue à la fois une ressource d'environnement et une denrée marchande. Un débat public s'est instauré dans les pays de l'OCDE à propos du prix qui devrait être acquitté pour les différents usages de l'eau. Ce rapport examine les éléments du débat, fait le point des pratiques en vigueur et présente diverses formules possibles pour une tarification de l'eau qui soit économiquement rationnelle et donne en même temps des résultats acceptables du point de vue de l'environnement.

(97 87 02 2) ISBN 92-64-22921-3, 146 pages

F80.00 8.00 US\$17.00 DM38.00

DÉVELOPPEMENT ET AIDE

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RESSOURCES FINANCIÈRES MISES A LA DISPOSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

Versements/Engagements/Indicateurs économiques 1982/1985 (février 1987) bilingue

Source unique de données sur l'origine, le volume et les conditions de l'aide publique reçue par 110 pays en développement, ce rapport indique aussi l'origine, la nature et le volume des autres apports de ressources financières extérieures dont bénéficient ces pays.

(43 87 02 3) ISBN 92-64-02877-3, 298 pages

F195.00 £19.50 US\$39.00 DM87.00

INVENTAIRE DES INSTITUTS DE RECHERCHE EN AFRIQUE (janvier 1987) bilingue

Des informations sur 497 institutions situées dans 46 pays d'Afrique ayant des activités de recherche et de formation dans le domaine du développement.

(40 86 01 3) ISBN 92-64-02871-4, 262 pages

F145.00 £14.50 US\$29.00 DM64.00

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Série PIIC « Politiques d'information, d'informatique et de communications »

N° 13. LES TENDANCES DU CHANGEMENT DES POLITIQUES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (avril 1987)

Cette publication rassemble un échange de vues sur quelques-uns des principaux thèmes concernant les politiques des télécommunications dans les 24 pays Membres de l'OCDE. Elle présente également les résultats, au début de 1986, de la mise en oeuvre de ces politiques.

(93 87 02 2) ISBN 92-64-22940-X, 390 pages

F125.00 £12.50 US\$25.00 DM56.00

N° 12. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES (avril 1987)

Les niveaux élevés de chômage, actuellement observés dans la plupart des pays de l'OCDE, ne sauraient être attribués aux technologies de l'information, selon les auteurs de ce rapport. Celui-ci montre, en effet, que la production et l'utilisation des biens et des services fondés sur les technologies de l'information ont exercé une influence favorable sur les niveaux d'emploi dans les industries manufacturières.

La tendance devrait se poursuivre à moyen terme et la part de l'emploi dans le secteur des services devrait augmenter à mesure que s'accroît l'importance de l'information en tant que ressource. L'entreprise de l'avenir traite, recueille et transmet l'information plutôt que des matériaux.

(93 87 01 2) ISBN 92-64-22927-2, 250 pages

F95.00 £9.50 US\$19.00 DM42.00

POLITIQUES NATIONALES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE — FINLANDE (avril 1987)

Cette évaluation s'attache à la prise de décision, à la planification, aux apports de la recherche universitaire et à l'articulation de l'effort de recherche et de développement avec la politique industrielle.

(92 87 02 2) ISBN 92-64-22928-0, 176 pages

F95.00 9.50 US\$19.00 DM42.00

LA POLITIQUE D'INNOVATION : IRLANDE (mars 1987)

Proposant pour l'Irlande une approche nouvelle du développement technologique et industriel, ce rapport recommande en particulier: d'encourager davantage l'esprit d'entreprise et l'investissement

privé; d'accentuer la décentralisation et la flexibilité dans le secteur public; d'orienter les aides gouvernementales vers les investissements en ressources humaines et en matière grise plutôt qu'en capital fixe.

(92 87 01 2) ISBN 92-64-22918-3, 82 pages
F50.00 £5.00 US\$10.00 DM22.00

ALIMENTATION

NORMALISATION INTERNATIONALE DES FRUITS ET LÉGUMES. AUBERGINES-INTERNATIONAL STANDARDISATION OF FRUIT AND VEGETABLES: AUBERGINES (avril 1987) bilingue

(51 87 02 3) ISBN 92-64-02930-3, 56 pages
F75.00 £7.50 US\$15.00 DM33.00

ÉDUCATION - ENSEIGNEMENT

QUEL AVENIR POUR LES UNIVERSITÉS ? (avril 1987)

Jamais encore les universités des pays de l'OCDE n'avaient été regardées d'un oeil aussi critique qu'aujourd'hui. Ce rapport passe en revue les dilemmes auxquels doit faire face le monde universitaire. Il montre bien que si les universités souhaitent continuer à jouer un rôle essentiel dans les sociétés post-industrielles, elles devront participer plus activement au développement économique et social tout en préservant ce qui fait leur force en tant que « centres d'excellence ».

(91 87 02 2) ISBN 92-64-22922-1, 130 pages
F90.00 9.00 US\$18.00 DM40.00

TRANSPORTS TOURISME

Recherche en matière de routes et de transports routiers

GESTION DYNAMIQUE DE LA CIRCULATION DANS LES SYSTÈMES ROUTIERS URBAINS ET SUBURBAINS (avril 1987)

Ce rapport contient une évaluation des stratégies et systèmes de gestion dynamique de la circulation en mettant un accent particulier sur les applications des technologies avancées.

(77 87 02 2) ISBN 92-64-22926-4, 108 pages
F80.00 £8.00 US\$16.00 DM36.00

PÉAGES ROUTIERS ET RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (avril 1987)

Les programmes d'investissements routiers souffrent d'un manque de fonds publics. Cette étude examine la théorie et la pratique du financement privé, et plus particulièrement le développement des routes à péage au cours de ces dernières années.

(77 87 03 2) ISBN 92-64-22943-4, 150 pages
F90.00 £9.00 US\$18.00 DM40.00

STATISTIQUES

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS N° 4/1986 (mars 1986) bilingue

Données trimestrielles donnant la ventilation du PIB par emplois et par types d'activité, la composition de la consommation finale et de la formation de capital.

(36 86 04 3) 166 pages

Le numéro :
F50.00 £5.00 US\$10.00 DM17.00
(36 00 00 3) ISSN 0304-3738 Abonnement 1987 :
F160.00 £16.00 US\$32.00 DM70.00

OECD LEADING INDICATORS AND BUSINESS CYCLES IN MEMBER COUNTRIES 1960-1985. Main Economic Indicators. Sources and Methods No. 39. January 1987 (avril 1987)

(31 87 20 3) ISBN 92-64-02878-1, 198 pages
F220.00 £22.00 US\$44 DM98.00

Introduction en français.

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PRODUITS : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS/FOREIGN TRADE BY COMMODITIES: EXPORTS AND IMPORTS (Série C) bilingue

Présentent sous forme matricielle les échanges entre les pays de l'OCDE et leurs partenaires commerciaux pour des catégories de produits correspondant aux sections et divisions (un et deux chiffres) de la Classification Type pour le Commerce International.

STATISTIQUES DE L'OCDE SUR DISQUETTE DE MICRO-ORDINATEUR

Les statistiques provenant de certaines publications de l'OCDE sont disponibles sous une forme assimilable par machine en vue de leur utilisation sur des micro-ordinateurs de type IBM-PC (ou compatible). Elles permettent aux abonnés d'accéder facilement et rapidement à toute une gamme de données économiques et financières concernant les pays Membres de l'OCDE.

Les données sont fournies sur des disquettes de 5 pouces¹/₄ à double face et double densité dans un format propre à l'OCDE. Chaque disquette contient un programme simple permettant de traduire les données dans les formats DIF, SYLK, LOTUS WKS ou LOTUS PRN et, partant, de les transférer aisément à des progiciels courants de tableurs.

Les données statistiques actuellement disponibles sur disquette de micro-ordinateur sont extraites des publications suivantes :

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Abonnement annuel : 2 700 FF ou US\$325

COMPTES NATIONAUX ANNUELS

Abonnement annuel : 1 400 FF ou US\$185

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Abonnement annuel : 7 600 FF ou US\$1 000

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Séries rétrospectives

Prix par série de dix ans : 2 400 FF ou US\$315

STATISTIQUES DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Abonnement annuel : 800 FF ou US\$105

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RESSOURCES FINANCIÈRES MISES À LA DISPOSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Abonnement annuel : 1 400 FF ou US\$185

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX ET DOMESTIQUES

Abonnement annuel : 2 800 FF ou US\$400

STATISTIQUES SUR L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR : CRÉANCES EXTÉRIEURES BANCAIRES ET CRÉANCES EXTÉRIEURES NON BANCAIRES LIÉES AU COMMERCE, VENTILÉES PAR PAYS ET TERRITOIRE EMPRUNTEUR

Abonnement annuel : 800 FF ou US\$105

De nombreux fichiers statistiques existent aussi sur bande magnétique pour utilisation sur des ordinateurs centraux.

Pour plus d'informations, contacter :

Les centres de publications et d'information de l'OCDE

à Washington, Tokyo ou Bonn
ou

l'Unité de diffusion et de réception des données
Direction de l'informatique et des communications, OCDE, Paris

Volume I : Exportations - données 1985 (avril 1987)

(34 85 02 3) ISBN 92-64-02932-X, 294 pages

Volume II : Importations - données 1985 (avril 1987)

(34 85 01 3) ISBN 92-64-02931-1, 262 pages

Le numéro :

F80.00 £8.00 US\$16.00 DM40.00

(34 00 00 3) ISSN 0474-540X

Abonnement 1987 (Volumes I & II) :

F150.00 £15.00 US\$30.00 DM74.00

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DE LA POPULATION ACTIVE/QUARTERLY LABOUR FORCE STATISTICS bilingue

Présente l'évolution à court terme des composantes essentielles de la population active pour un certain nombre de pays qui publient mensuellement ou trimestriellement des estimations correspondantes.

No. 1/1987 (avril 1987)

(35 87 01 3) 88 pages. Pas de vente au numéro.

(35 00 00 3) ISSN 0255-3627 Abonnement 1987 :

F120.00 £12.00 US\$24.00 DM53.00

AIE (Agence internationale de l'énergie)

BILANS ÉNERGÉTIQUES DES PAYS DE L'OCDE 1970/1985 ET SÉRIES PRINCIPALES DEPUIS 1960/ENERGY BALANCES OF OECD COUNTRIES 1970/1985 AND MAIN SERIES FROM 1960 (avril 1987) bilingue

(61 87 04 3) ISBN 92-64-02934-6, 552 pages
F250.00 £25.00 US\$50.00 DM111.00

STATISTIQUES ANNUELLES DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL ET SÉRIES HISTORIQUES PRINCIPALES 1984-1985/ANNUAL OIL AND GAS STATISTICS AND MAIN HISTORICAL SERIES 1984-1985 (mars 1987) bilingue

(61 87 03 3) ISBN 92-64-02933-8, 458 pages

F220.00 £22.00 US\$44.00 DM98.00

ENERGY PRICES AND TAXES

Fourth Quarter 1986 - No. 2/1987 (avril 1987)

(62 87 02 1) ISBN 92-64-12941-3, 318 pages

Le numéro :

F120.00 £12.00 US\$24.00 DM53.00

(62 00 00 1) ISSN 0256-2332 Abonnement 1987 :

F400.00 £40.00 US\$80.00 DM178.00

Publié en anglais seulement.

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL. Troisième trimestre 1986 - N° 4/1986 (mars 1987) bilingue

Des statistiques rapides, précises et détaillées sur l'approvisionnement et la demande de pétrole et de gaz naturel dans la zone OCDE.

(60 86 04 3) 294 pages

Le numéro :

F160.00 £16.00 US\$30.00 DM70.00

(60 00 00 3) ISSN 0378-6536

Abonnement 1986 ou 1987 :

F480.00 £48.00 US\$95.00 DM210.00

INDICATEURS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES/INDICATORS OF INDUSTRIAL ACTIVITY

No. 1/1987 (avril 1987) bilingue

(37 87 01 3) 124 pages

Le numéro :

F50.00 £5.00 US\$10.00 DM22.00

(37 00 00 3) ISSN 0250-4278

Abonnement (4 numéros) 1986 ou 1987 :

F160.00 £16.00 US\$32.00 DM70.00

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE EN 1985 (février 1987) bilingue

(58 87 01 3) ISBN 92-64-02875-7, 50 pages

F50.00 £5.00 US\$10.00 DM22.00

BILANS DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS DANS LES PAYS DE L'OCDE 1977-1985/MILK AND MILK PRODUCTS BALANCES IN OECD COUNTRIES 1977-1985 (avril 1987) bilingue

(51 87 03 3) ISBN 92-64-02936-2, 180 pages

F95.00 £9.50 US\$19.00 DM42.00

BILANS DE LA VIANDE 1979-1985 (janvier 1987) bilingue

(51 87 01 3) ISBN 92-64-02873-0, 156 pages

F80.00 £8.00 US\$16.00 DM36.00

CEMT (Conférence européenne des ministres des transports)

ANNALES STATISTIQUES DE TRANSPORT 1965-1984/STATISTICAL TRENDS IN TRANSPORT 1965-1984 (avril 1987) bilingue

(75 87 02 3) ISBN 92-821-0114-2, 136 pages

F120.00 12.00 US\$24.00 DM53.00

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE 1987

Gratuit sur demande.

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE
OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn Tél. (0228) 21.60.45

ARGENTINE
Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, 4^o Piso,
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires
Tél. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIE
D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.
11-13 Station Street (P.O. Box 163)
Mitcham, Vic. 3132 Tél. (03) 873 4411

AUTRICHE
OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 21.60.45
Agent local :
Gerold & Co., Graben 31, Wien 1 Tél. 52.22.35

BELGIQUE
Jean De Lannoy, Service Publications OCDE
avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tél. (02) 538.51.69

CANADA
Éditions Renouf Ltée,
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8
Tél. (613) 741-4333

Sans Frais :
Ontario, Quebec, Maritimes:
1-800-267-1805
Western Canada, Newfoundland:
1-800-267-1826
Magasins :
61 rue Sparks, Ottawa, Ont. K1P 5A6
Tél. (613) 238-8985
211 rue Yonge, Toronto, Ont. M5B 1M4
Tél. (416) 363-3171

Bureau de Ventes :
7575 Trans Canada Hwy, Suite 305,
St. Laurent, Quebec H4T 1V6
Tél. (514) 335-9274

CORÉE
Kyobo Book Centre Co. Ltd.,
P.O. Box: Kwang Hwa Moon 1658,
Séoul Tél. (REP) 730.78.91

DANEMARK
Munksgaard Export and Subscription Service,
35, Nørre Søgade, DK 1370 København K
Tél. +45.1.12.85.70

ESPAGNE
Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001
Tél. 431.33.99
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,
Barcelona 7 Tél. 317.53.08/317.53.58

ÉTATS-UNIS
OECD Publications and Information Centre,
2001 L Street, N.W.,
Suite 700,
Washington, D.C. 20036-4095
Tél. (202) 785.6323

FINLANDE
Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10 Tél. 0.12141

FRANCE
OCDE
Commandes par correspondance :
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél. (1) 45.24.82.00
Librairie : 33, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris
Tél. (1) 45.24.81.67 ou (1) 45.24.81.81
Principal correspondant :
Librairie de l'Université,
12a, rue Nazareth,
13602 Aix-en-Provence Tél. 42.26.18.08

GRÈCE
Librairie Kauffmann,
28, rue du Stade,
105 64 Athènes Tél. 322.21.60

HONG-KONG
Government Information Services,
Publications (Sales) Office,
Beaconsfield House, 4/F.,
Queen's Road Central

INDE
Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, New Delhi 1 Tél. 331.5896/5308
17 Park St., Calcutta 700016 Tél. 240832

INDONÉSIE
Pdii-Lipi, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta.
Tél. 583467

IRLANDE
TDC Publishers - Library Suppliers,
12 North Frederick Street, Dublin 1.
Tél. 744835-749677

ISLANDE
Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - Reykjavik. Tél. 13133/14281/11936

ITALIE
Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze
Tél. 579751/584468
Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083
Sub-depositari :
Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma
Tél. 6794628

Libreria Hæpli,
Via Hæpli 5, 20121 Milano Tél. 865446
Livreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio "Aeiu"
Via Meravigli 16, 20123 Milano Tél. 807679
Libreria Lattes,
Via Garibaldi 3, 10122 Torino Tél. 519274
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata
dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPON
OECD Publications and Information Centre,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, Tokyo 107 Tél. 586.2016

LIBAN
Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, Beirut Tél. 354429-344425

MALAISIE
University of Malaya Co-operative
Bookshop Ltd., P.O. Box 1127,
Jalan Pantai Baru, Kuala Lumpur
Tél. 577701/577072

NORVÈGE
Tanum-Karl Johan
Karl Johans gate 43, Oslo 1
PB 1177 Sentrum, 0107 Oslo 1 Tél. (02) 42.93.10

NOUVELLE-ZÉLANDE
Government Printing Office Bookshops:
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland
Street,
Mail Orders, 85 Beach Road
Private Bag C.P.O.
Hamilton: Retail: Ward Street,
Mail Orders, P.O. Box 857
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head Office)
Cubacade World Trade Centre,
Mail Orders, Private Bag
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,
Mail Orders, Private Bag
Dunedin: Retail, Princes Street,
Mail Orders, P.O. Box 1104

PAKISTAN
Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3 Tél. 66839

PAYS-BAS
Staatsuitgeverij
Chr. Plantijnstraat 2 Postbus 20014
2500 EA S-Gravenhage Tél. 070.789911
Voor bestellingen: Tél. 070.789880

PORTUGAL
Livreria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.
Tél. 360582/3

ROYAUME-UNI
H.M. Stationery Office,
Postal orders only: (01)211-5656
P.O.B. 276, London SW8 5DT
Tél. (01) 622.3316, ou

49 High Holborn
London WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : Belfast, Birmingham,
Bristol, Edinburgh, Manchester

SINGAPOUR
Information Publications Pte Ltd
Pei-Fu Industrial Building,
24 New Industrial Road N° 02-06
Singapore 1953 Tél. 2831786, 2831798

SUÈDE
AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16356, S 103 27 STH,
Regeringsgatan 12,
DS Stockholm Tél. (08) 23.89.00
Subscription Agency/Abonnements:
Wennergren-Williams AB,
Box 30004, S104 25 Stockholm Tél. (08) 54.12.00

SUISSE
OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn (Allemagne) Tél. (0228) 21.60.45
Agent local :
Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 Genève 11 Tél. (022) 31.89.50

TAIWAN
Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.
9th floor, No. 118, Sec.2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tél. 391-7396/391.7397

THAÏLANDE
Suksit Siam Co., Ltd.,
1715 Rama IV Rd.,
Samyambangkok 5 Tél. 2511630

TURQUIE
Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvari No. 191/Kat. 21
Kavaklıdere/Ankara Tél. 25.07.60
Dolmabahçe Cad. No: 29
Besiktas/Istanbul Tél. 160.71.88

VENEZUELA
Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,
Edificio Galipan, Caracas 106
Tél. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

YOUGOSLAVIE
Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,
P.O.B. 36, Beograd Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à : OCDE, Service des Publications, Division des Ventes et Distribution, 2, rue André-Pascal, F 75775 Paris Cedex 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques



PAYS A STATUT SPÉCIAL : YOUgosLAVIE